

SOMMAIRE

➤ Le mot du Maire	I
État Civil 2018	2
➤ Le Club « Loisirs d'Au	tomne » 3
L'Association « Les Fê	t'Arts » 4 - 5
Anciens Combattants	s 6
Société de Chasse	6
Le Cyclo	····· 7
L'Association « École	en Fête » 8 - 9
Flair et Crocs	10 - 11
Gymnastique	I2
Saint-Vincent	13
Association scientific	ue et technique 14
Les bénévoles de la B	ibliothèque 15
La Cantine Scolaire	17

➤ Class	se de neige au Mont Dore	8
Visit	e de l'Asninerie d'Angé	19
La re	cette	32
Les r	éunions de quartiers	33
Hom	mage à Mme. Jacqueline Suraud	34 - 35
L'Ass	sociation « I, 2, 3 bouge »	37
Trava	aux 2018	38 - 3 9
	I.A.E.P. M.I.E.E.O.M	
Le S.	I.A.A.M	44-45
Val d	e Cher Controis	46-47
L'Ass	sociation Mizara	49
Le co	omité des fêtes	51
➤ Les S	Services de la Mairie	52

➤ DOSSIER SPÉCIAL ★★★ UNE GRANDE GUERRE 14-18 ★★★ PAGES 21-31







COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

- Mercier Yvette
 Martineau Jean-Yves
 Morin Lionel
 Girault Bernard
 Augé Elisabeth
 Volet Brigitte
 Valade Jean-Michel
 Racault Olivier

LE MOT DU MAIRE



MES CHERS AMIS



Pour améliorer notre cadre de vie, pour améliorer la sécurité, pour donner aux enfants de notre école un maximum pour qu'ils puissent bien apprendre, pour rendre notre village accueillant!...

Chaque année, nous réalisons d'importants travaux sans avoir changé les taux d'imposition depuis 2002.

Après les travaux d'enfouissement des réseaux au « Village de Durdon », c'est le chemin piétonnier le long de la RD17 qui permet de rejoindre en toute sécurité le chemin existant.

L'aménagement du carrefour de « la Testuère ».

Des travaux de voirie

- « Impasse de la Motte » (chemin privé qui devient communal) avec la participation financière des riverains
- « Route du Chevreau »
- « Route de Saint-Aignan »
- « Le Bout du Pont »
- « Chemin du Côteau »
- Aménagement « Route de la Clémencerie » pour recevoir les containers enterrés.

Des travaux de dallage du kiosque et le parvis de l'Eglise.

Des travaux à l'école (peinture et réfection du sol dans une classe et le bureau du directeur).

Des travaux d'aménagement et d'isolation des combles de la mairie dans le cadre des économies d'énergie tout comme le remplacement des lanternes de l'éclairage public (prise en charge à 100%).

Ce sont près de 500 000 €uros qui ont été investis, nous avons obtenu 50 % de subventions et d'aides pour réaliser ces travaux.

École

L'effectif de 114 élèves à la rentrée est en baisse par rapport à l'année scolaire 2016-2017. Il devrait encore baisser les prochaines années du fait que les inscriptions à la maternelle sont nettement inférieures au départ des CM1-CM2, ce qui entraînerai une fermeture de classe, il serait intéressant qu'un maximum d'enfants habitant la Commune soit inscrit dans notre école.

Pour cette année 2019

Dans la continuité d'enfouissement des réseaux, ce seront 2 tranches « Route de la Clémencerie » à partir du n° 19, la 3^{ème} tranche qui rejoindra « Durdon » sera réalisée en 2020.

- Le PLUi arrive dans la phase finale et devrait être opérationnel en fin d'année.
- Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Merci de réserver un bon accueil à nos trois agents recenseurs, les derniers chiffres de l'INSEE donnaient une population de 1 395 habitants.
- Les 18 et 19 juin 1994 à l'occasion des 25 ans du Comité des Fêtes, nous organisions le 1^{er} rassemblement des Faverolles de France, des rassemblements ont eu lieu dans la plupart des communes. Cette année ce sera chez nous, les 18 et 19 mai, plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer et recevoir au mieux les Faverollais, nous comptons sur vous pour nous aider à travers l'hébergement, le montage des stands, la confection de fleurs et tout ce qu'il faut pour qu'une fête soit bien réussie, merci à l'avance.

Merci à toute l'équipe municipale, pour cette envie de mener à bien tous les projets dans une très bonne ambiance.

Merci aux employés communaux pour leur travail exemplaire que ce soit au secrétariat, à l'école, à la garderie, au transport scolaire,

au ménage, à l'entretien de la commune (fleurissement, entretien des routes). Un grand merci à Michel CHEVET, sérieux, ordonné, consciencieux, qui après 35 années de travail à la commune va prendre une retraite bien méritée.

Merci à toutes les Présidentes, Présidents, Membres de nos Associations qui animent et

qui font vivre notre commune. Merci à nos enseignants.

Merci à la Commission qui vous donne à travers ce bulletin un maximum d'informations.

Merci à l'imprimeur et aux annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin à moindre coût.

Merci à nos conjoint(e) pour leur compréhension.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse en mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal et des Services Communaux, nos meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite et travail.

Bonne et heureuse année!

« Notre Commune

se transforme »

B. GIRAULT

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

24 janvier Boyd, Jean-Bernard STEENTJES-NUIJS

5 février Anaé, Chloé, Christèle MARCADET

20 février Willow, Aliénor LEMOINE

10 mars Malone, Wilfried, Alain, Patrice PORCHER

13 mars Amaury, Nino RENARD
20 mars Joachim POISSON

20 septembre Lény, Thomas, Vincent PASNON

17 octobre Maria BALA



MARIAGES



16 juin Jean-Pierre, Vincent RION et Delphine, Mauricette BRAZZI

21 juillet Benoist, Antoine BRANGER et Florence, Dominique, Aline CALLOUX

28 juillet Rodolphe PAJOT et Maëlle VRILLON

DÉCÈS



20 janvier Mauricette, Micheline LOTTMANN veuve LUCAS

28 janvier Roger, Eugène BOERES

25 février Monique, Andrée BERGER épouse TROUVÉ

13 avril Gilles, Marcel, Yves SAINSON

4 mai Aline, Angèle, Germaine SERVANT épouse GUILLOU

30 mai Simone, Madeleine BRETON veuve AUGÉ

20 juillet Bernard, Robert BRUNEAU

15 août Denise, Marcelle, Arlette DOUËTTE veuve AMIENS

Arlette, Blanche, Odette MUCHEMBLED veuve PLANCQ

Roger, Maurice DESGLANDS

30 octobre Yvon, Jean SENNÉ

17 novembre Guillaume, Gérard DAUBORD

LOISIRS D'AUTOMNE

CLUB

LOISIRS D'AUTOMNE

Présidente : M^{me} Bernadette BENARD

Trésorière : M^{me} Gisèle LEBAS **Secrétaire :** M. Jacky BENARD

Vice-présidente : M^{me} Suzanne COUTURIER

Adjointe : M^{me} Denise MARIE **Adjointe :** M^{me} Nicole GUENETTE

ACTIVITÉS DU CLUB:

Tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la salle du temps libre

Vous sont offerts tous les jeux de cartes : belote, tarot

et autres jeux à la demande

Tricot, broderie, vannerie, etc. et goûter vers 16h00.

BILAN DE NOS ACTIVITÉS

Le 15 mars: notre repas traditionnel du club, toujours très convivial pour remercier tous nos adhérents pour leur présence et activité pendant l'année



Les 23 et 24 mai : escapade à St Nazaire et la Grande Brière. Nous avons voyagé (en rêve) parmi ces beaux et énormes paquebots, ainsi que le site d' Airbus puis promenade cool sur la Brière.







Le 14 novembre : journée rencontre avec Simplon à la Ferté Saint Aubin ; thème : comédie musicale « folle croisière »

Philathélie: réunion tous les premiers samedis de chaque mois à Chavigny pour informations, échanges et vente de timbres par circulation.

Grand merci à nos donateurs pour les lots offerts pour notre tombola, également aux acheteurs de billets.

Grands remerciements à la municipalité de Faverolles sur Cher pour la mise à disposition de la salle du temps libre pour nos activités et également la prise en compte de nos besoins.

Au regard de ce bref résumé de nos activités, si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre, ne restez plus seul(e).

Vous serez bien accueilli(e) et aidez nous à faire vivre nos clubs. Merci d'avance!

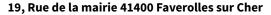
La Présidente M^{ME} BÉNARD

LES FÊT'ARTS



L'ASSOCIATION

LES FÊT'ARTS





Cette année encore, nos représentations ont été un franc succès grâce à votre participation.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles ainsi que les parents de nos danseuses pour leur aide précieuse et leur soutien tout au long de l'année.

Bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions pour l'année 2018-2019.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :

Alison ORILLARD - 06.46.74.57.92

Vice- Présidente :

Monique CANDELA - 06.25.50.10.66

Trésorière et Chorégraphe :

Soraya LAZAAR - 06.82.26.72.92

Secrétaire : Patricia MARTEAU

Mail: association.fetarts41@gmail.com

PARTICIPANTS ȚRÈS ACTIFS POUR

NOS ADHÉRENTS

- ▶ Pascal GIRARD
- Loïc ORILLARD
- Sébastien GIRARD
- M. OURY Fréderic
- M. BOURREAU Sébastien
- ▶ M^{me} BODIN Isabelle
- M. BOURREAU Florian
- M. RAVEAU Jean- Philippe
- ▶ M^{me} RIGOLLET Aurélie
- **▶** Christophe AUBERT
- M. et Mme MARDON

A laquelle s'ajoutent tous les bénévoles, parents et danseuses au moment des spectacles ou lors de manifestations.

NOS INTERVENANTS

Nos Chorégraphes : Soraya • Coline

Nos Groupes: CHOUPINETTES - VANILIAS - TIARA - FANTASIA- FEERIES TOPIA - DIAMOND GIRLS - PRETTY GIRLS - THE LADIES

Théâtre: Monique • Monique • Marie-France • Julio • Patricia • Erwanna • Sophie ainsi que nos danseuses • Ecriture du Théâtre fait par Coline et Monique aidée par Tiphaine

Couturières : ALISON • SORAYA • SOPHIE • PATRICIA M^{me} MARTEAU

LES COURS DE DANSE ONT LIEU À LA SALLE DE SPORTS

• VENDREDI

19h15 - 20h15 : FEERIES TOPIA 20h15 - 21h15 : DIAMOND GIRLS • SAMEDI

14h00 - 15h00 : CHOUPINETTES 15h00 - 16h00 : VANILIAS 16h00 - 17h00 : TIARAS 17h00 - 18h00 : FANTASIA • LUNDI

19h30 - 20h30 : THE LADIES 20h30 - 21h30 : PRETTY GIRLS

LES FÊT'ARTS

NOTRE EFFECTIF POUR

2017-2019

Cette année, notre troupe compte au total : 56 personnes

Après quelques départs, des petits nouveaux, et certains retours. Sont représentées les communes de FAVEROLLES SUR CHER, BOURRE, THENAY, MONTRICHARD, PONTLEVOY, MONTHOU / CHER, ST GEORGES, ST JULIEN DE CHEDON...

NOS ACTIVITÉS EN

2017-2018

• Représentation anniversaire

Spectacle: 2 Juin 2018Spectacle: 9 juin 2018

PROGRAMME

2018-2019

• **Spectacles**: 1er Juin à 20h30 et 8 Juin 2019 à 20h30



Un grand merci à Monsieur le **Maire, Messieurs et Mesdames** les Conseillers pour leurs disponibilités, le prêt des salles. Ainsi, répétitions, déroulement des spectacles et autres manifestations se déroulent dans la sécurité maximum, à Charlène et Valérie les secrétaires de Mairie pour leur gentillesse.

Le Comité des fêtes et M^{me} LENOIR

pour son prêt de matériel.

SOCIÈTE COMMUNALE DE CHASSE

SOCIĖTĖ COMMUNALE

DE CHASSE

La Société de chasse de notre commune a passé une année bien stable .Nos vingt trois sociétaires qui la compose ont un bon comportement dans l'excercice de leur passion ,la chasse.En conséquence ,très peu de problèmes à gérer et c'est tant mieux. Nous y veillons particulièrement,ainsi que les relations avec d'autres attractivités de plein air qui se déroule sur le territoire communal.

Pour la chasse elle-même, c'est constant. Pas plus de petit gibier sauvage que les annèes précédentes, hormis quelques couvées de faisans. Toujours un lièvre par chasseur, par saison, et à la remise des tableaux de chasse en fin de période on s'aperçoit que chaque sociétaire n'a pas tué le sien; ce n'est pas bon signe...

Nous organisons des battues aux nuisibles et nous constatons que cette population est stable, donc c'est bien. Beaucoup de chats, rencontrés, bien loin des habitations, se retrouve à l'état sauvage et deviennent de gros prédateurs surtout lors de la reproduction.

Nous assayons du mieux que nous le pouvons à enrayer la surpopulation du sanglier. Là aussi on organise des battues quand on a le signalement de leur présence dans des endroits bien ciblés; mais ce n'est pas toujours facile....

Merci à JACKY J. pour les cultures à gibier et à tous ceux qui s'investissent dans notre Société pour son bon fonctionnement et sa très bonne entente conviviale .

Notre bilan financier est bon et stable, grâce aux cotisations et à la soirée repas.

Respectons nous les uns aux autres et respectons la nature. BONNE ANNÉE de CHASSE À TOUS.

LE BUREAU

Président Mr COLAS Arnaud – V. Président Mr RIGOLET Rodolphe – Trésorier Mr GASNIER Thierry – Secrétaire Mr CLAVIER Jacky – Membres Mrs LUCAS Rémi – LECOUR Ludovic – SURAUD Jean.

SAMEDI 2 MARS 2019

SOIRÉE DANSANTE AVEC UN REPAS "CHASSEUR"

(pour les personnes ne mangeant pas de gibier, un plat différent leur sera proposé)

20 € par personne (sans les vins)
PENSEZ A RÉSERVER AVANT LE 18 FEVRIER 2019



ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Maire: M. Bernard GIRAULT

1er adjoint: M. Jean-Michel VRILLON

M. Marcel CARON

DE FAVEROLLES SUR CHER LES MEMBRES **ACTIFS**

- Président : M. Camille BERGEAULT Combattant d'Algérie
- Vice-président : M. Bernard COUTANT Combattant d'Algérie
- Secrétaire : M. Jean-Jacques DAVAULT Combattant d'Algérie
- Trésorier : M. Gérard MILLEVILLE Combattant d'Algérie
- Trésorier-adjoint : M. Bernard TROUVÉ Combattant d'Algérie
- Membres:
- M. Lucien LEBAS Combattant d'Algérie
- M. Gilbert ATHANASE Combattant d'Indochine



CYCLO

FAVEROLLES MONTRICHARD

Le cyclo Faverolles-Montrichard accueille 45 licenciés dont 14 féminines. Nous pratiquons essentiellement le cyclotourisme avec 2 groupes de niveaux différents. Le troisième dimanche de chaque mois, un seul circuit est programmé, on part tous ensemble, on rentre tous ensemble, la convivialité se trouve renforcée.

Les sorties ont lieu le dimanche matin avec un départ devant la mairie de Montrichard et le mercredi après-midi à l'arrêt de bus Montparnasse à Faverolles.

La semaine fédérale à Epinal et la semaine des féminines Amboise-La Rochelle furent les points forts de l'année 2018.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle ainsi que le comité des fêtes pour le prêt de matériel.





CONTACT

Président et contact : Philippe MORIN
70 route de Tours
41400 Faverolles sur Cher
Tél. 02 54 32 71 33 : 06 44 08 85 47
brigphil.morin1@orange.fr

ÉCOLE EN FÊTE

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ELÈVES " ÉCOLE EN FÊTE"

Composition de l'association suite à l'A.G. le Vendredi 22 Septembre 2018:



LE BUREAU

Présidente: Aurore BENARD Trésorière: Amélie MARTINEAU Trésorière Adjointe : Dominique DEYA Secrétaire: Pauline ROULLET Secrétaire Adjointe : Vanessa JUTTIN

3 DÉCEMBRE 2017

BOURSE AUX JOUETS VÊTEMENTS ET **PUÉRICULTURE**





LES MEMBRES ACTIFS

- Eva ANASTASIU
- Nicolas BARBIER
- Vincent BENARD
- Annabelle DOS REIS
- Gilles FAVIERE
- Emilie GARNIER
- Aurélie PIEDEBOUT
- Erika RENARD
- Christophe VOLCKAERT
- Christelle VOLCKAERT
- Marike NUIJS

L'Association des Parents d'Élèves est une association à but non lucratif qui a pour objectif de resserrer les liens existant entre les familles et les membres du corps enseignant. Tous les parents sont membres de droit de l'association, l'adhésion est gratuite. L'APE a besoin, pour exister et fonctionner, de membres actifs (vous êtes bénévoles au sein de l'association, vous participez, quand vous le pouvez, aux réunions et manifestations, en fonction de votre emploi du temps et sans obligation) et d'un bureau (président, trésorier, secrétaire).

N'hésitez pas à rejoindre notre super équipe des « Tee-Shirts Roses et Verts » dans la joie et la bonne humeur...

Les manifestations organisées permettent de récolter des fonds, qui sont versés à la coopérative scolaire, afin de financer en partie les sorties scolaires et le bon fonctionnement de l'école.

19 DÉCEMBRE 2017

PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES



ÉCOLE EN FÊTE

10 FÉVRIER 2018 **LOTO**



18 MARS 2018 **CARNAVAL**



15 AVRIL 2018

VIDE DRESSING



25 JUIN 2018 FÊTE DE L'ÉCOLE

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, l'APE a versé 3 000€ à la coopérative scolaire, ce qui a permis de participer au financement de la classe de neige pour les classes de CE2 au CM2.



OBJECTIFS

2018/2019

L'APE garde la même ambition : faire plaisir aux enfants par le biais des manifestations qu'elle organise à savoir:

- Bourse aux Jouets, Vêtements et Puériculture le Dimanche 9 Décembre 2018
- Le passage du père Noël dans les classes courant Décembre 2018
- Carnaval le 24 mars 2019
- Fête de l'École le Samedi 29 Juin 2019

D'autres manifestations pourront être proposées dans l'année.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les Parents d'Elèves, qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements afin d'atteindre nos objectifs.

Un grand merci à Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, les Employés

Communaux, le Enseignant, la Cantine, le Comité des Fêtes et toutes les Associations de la Commune qui nous aident toute l'année. Merci également M. et M^{me} NEDELLEC, les Artisans, les Commerçants, ainsi que toutes les personnes ayant donné des lots.



L'APE École en Fête vous souhaite une très belle année 2019 et vous invite à nous rejoindre lors de nos différentes manifestations...

FLAIR ET CROCS



Terrain d'entraînement Le Vieux Cher - 41400 FAVEROLLES SUR CHER Pistage - Campagne - Ring - Obéissance

Ouverture: samedi à 14h30 Pour tous renseignements: 02 54 32 87 19 06 64 70 16 86 / 06 87 82 97 63

FLAIR ET **CROCS**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 2 mars 2018. Au cours de cette réunion divers points ont été abordés et notamment le bilan financier ainsi que les manifestations qui seront organisées au cours de l'année. 1 chien a été récompensé, GWAL des Plaines de Thiérache à Lysiane CHAUMARTIN pour sa participation aux sélectifs de Ring et classé 100è/250 avec une moyenne excellente de 327/400. Cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient la soirée s'est prolongée par un buffet campagnard.FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES, tous les quatre en échelon 3.

▶ Les 10 et 11 février 2018, Rassemblement de trois Clubs de Race: Doberman, Boxer et Rottweiler pour leur Nationale de Travail, principalement les disciplines de mordant sportif (Ring, RCI) Obéissance et FCI.

Ce fut un week end de neige, puis de pluie et enfin de soleil. Cette manifestation a réuni 63 chiens dont 27 boxer, 21 Rottweiler et 15 Doberman toutes disciplines confondues.

Les 25 et 26 mars 2017, Concours National d'Obéissance sur le terrain du club à FAVEROLLES jugé par Michel BORTOLUZZİ qui a départagé 21 concurrents tous niveaux confondus.

Lors de ce concours 5 chiens dont 4 du club se sont présentés au BREVET. Seuls deux l'ont obtenu : IDA May in Black, Schnauzer nain à Caroline MANIÉ du club de Faverolles et LİTCHY of Nordic Island, Eurasier à Marie-Sophie POUCHIN, du club de Cheillé (37). Les trois autres n'ont pas démérité pour autant car l'Obéissance est une discipline très pointue de la Cynophilie Française.

Quant à FLASH des Légendaires Vanova, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES s'est présenté en classe 2.

▶ Le week-end des 5 et 6 mai 2018, Concours National de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard jugé par Jean-Claude SELOSSE (parcours) et Bernard RİGAUD (pistage) qui rassemblait 23 concurrents tous niveaux confondus. Charly OLİVO et Kévin TESSİER ont officié en qualité d'Hommes Assistants tandis que Lilian BİGOT a œuvré pour la défense muselée sur le thème du Cirque

3 chiens du Club étaient engagés à ce concours : JİTAN du Vierzonnais, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et JACKSON du Lou' dans la Bergerie à Sandra GONDRY en échelon 2. Quant à FLASH des Légendaires Vanova, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES s'est présenté en échelon 3. A l'issue de ce concours FLASH a pris sa retraite pour les disciplines de mordant sportif, c'était donc son Jubilé. Il continue cependant les disciplines d'Obéissance et de Pistage Français.

Lors de ce concours trois autres chiens du club ont obtenu leur CSAU avec le qualificatif EXCELLENT : Mimi, Berger Allemand croisé Berger Pastor Garafiano à Marie RİDET - JACK, Labrador à Aude SANSÉAU et NEWTON du Domaine de la Saulzie, Cane Corso à Arnaud FOUQUET.

▶ Les 17 et 18 novembre prochain aura lieu le dixième concours de Pistage Français jugé par Laurent BERNARD, Alain PAİN et Bernard POTTİN. A ce concours se présenteront 4 chiens du club : JULİUS, Schnauzer à Yves SANCHEZ en échelon 1 – FLYER, Berger Hollandais à Anne-Marie BORDAS en échelon 2 - JİTAN, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES, tous les deux en échelon 3.

DÉMONSTRATIONS CANINES

▶ Cette année le Club a été sollicité pour la troisième fois par le Comité des Fêtes de la Commune pour faire une démonstration canine dans le cadre de la Fête des Battages le dimanche 19 août. C'est ainsi que 17 chiens et leur maître ont présenté les disciplines « Obéissance » « Ring » et « Campagne ».

Un large public a pu découvrir ce qu'est la cynophilie française et nos disciplines de mordant sportif.

▶ Une seconde animation de mordant a eu lieu à THÉSÉE le dimanche 7 octobre à l'issue de la randonnée annuelle en mémoire de Quentin décédé à l'âge de treize ans d'une maladie du cerveau. Laurent Méry, Papa de Quentin et Président de « l'Association pour Quentin » nous avait sollicité l'an passé et le club a renouvelé cette année encore en rajoutant des exercices d'obéissance avec nos chiens compétiteurs. Depuis 2011 le club participe chaque année à cette randonnée avec maîtres et chiens.

Ces manifestations nous permettent d'expliquer que nos chiens sont des chiens qui vivent en famille et que ce sont des sportifs. Ils sont bien dans leur tête et sont très sociables. Lors d'un exercice de mordant appelé « recherche et conduite » exécuté par Flash, Philippe passe au milieu des spectateurs en faisant mordre le chien. C'est la meilleure preuve du bon équilibre de nos chiens.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- ▶ Les 23 et 24 mars 2019 : Concours National Obéissance sur le terrain du Club
- ▶ Les 4 et 5 mai 2019 : Concours National et Championnat Régional de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard
- ▶ Les 16 et 17 novembre 2019 : Concours National de Pistage Français.

LE BUREAU

Président : Philippe FOUGÈRES
Vice-Président : Jean-Pierre LEFRANC
Secrétaire - Trésorière : Françoise BARBÉ
Membres Comité : Martine FOUGÈRES / Julien VILPOUX /
Bernard DINET / Timothée COUTON / Yves SANCHEZ

NOS CHIENS COMPÉTITEURS

◆ 5 chiens sont en préparation de Brevet Obéissance (Jak - Jerry - Jack - Gaston et Miladie) ◆ 1 chien a obtenu son Brevet Obéissance (Ida) ◆ 1 chien en classe 1 Obéissance (Idaho) ◆ 3 chiens en classe 2 Obéissance (Flash – Giga et Koda) ◆ 1 chien en classe 3 Obéissance (Gwal) ◆ 4 chiots en préparation pour le Brevet de Chien de Défense (Ring) (N'Zo – Ozzy - Ninja – O'Nex) ◆ 1 chien en échelon 2 Ring (Jitan) ◆ 1 chien en échelon 3 Ring (Loewen) ◆ 1 chien a obtenu son Brevet de Recherche Utilitaire (Jeday) ◆ 2 chiens en échelon 2 Campagne (Jitan - Jackson) ◆ 1 chien en échelon 3 Campagne (Flash) ◆ 1 chien en échelon 1 Pistage Français (Julius) ◆ 1 chien en échelon 2 Pistage Français (Flyer) ◆ 2 chiens en échelon 3 Pistage Français (Jitan et Flash) ◆ 2 chiens en test de qualification pour la surface (Jackson et Jeday)

Lysiane CHAUMARTİN avec GWAL s'est sélectionnée pour participer aux sélectifs de Ring qui donnent accès aux 24 meilleurs chiens sur le territoire pour accéder au Championnat de France. Ils se sont également sélectionnés pour le Championnat de France d'Obéissance.







GYMNASTIOUE

CLUB D'ANIMATION

DE FAVEROLLES

Restez en forme en faisant de la gymnastique volontaire avec nous le mardi matin, le jeudi et le vendredi

Venez rejoindre la soixantaine de sportifs qui nous font confiance depuis plusieurs années afin de reprendre l'habitude de la gymnastique et faire ainsi des petits exercices qui vous procureront le plus grand bien!

Accompagné dans l'effort par les autres participants le professeur corrigera les défauts de posture de chacun de façon à profiter au mieux du mouvement

L'intérêt est de renforcer progressivement et en douceur sa masse musculaire, de travailler la respiration, le rythme cardiaque et la souplesse des articulations.

Jean Claude vous montrera une multitude d'exercices que vous ferez toute cette saison, dans la salle des fêtes de faverolles le mardi, le jeudi et le vendredi vous serez plongés dans l'ambiance d'un groupe sympathique cela vous aidera à reprendre doucement l'entrainement physique et vous prendrez énormément de plaisir à retrouver ou conserver la FORME.

En début d'année nous pensons mettre sur pied une balade raquette ou autre en montagne. Si cette idée vous plait, faites nous le savoir dès que possible.

À partir du mois d'avril, des petites sorties plein air seront organisées, nous vous communiquerons le calendrier de cellesci plus tard.

Le Président

D. DELMAIRE



HORAIRES

Vous retrouvez Jean Claude pour ses cours:

- ▶ Mardi matin de 9H15 à 10H15
- ▶ Jeudi soir de 19H30 à 20H30
- ▶ Vendredi matin de 8H30 à 9H30

LES PRÉSIDENT(E)S

DES ASSOCIATIONS

CYCLO	TOURISME	FAVEROLLES	-MONTRICHARD
-------------------------	-----------------	-------------------	--------------

M. Philippe MORIN Tél. 02.54.32.71.33

• CANTINE SCOLAIRE

M. Jean-Claude COUTANT Tél. 02.54.32.84.71

• COMITÉ DES FÊTES

M^{me} Anita LENOIR Tél. 02.54.32.27.41

• LOISIRS D'AUTOMNE et PHILATÉLIE

M. Jacky BÉNARD Tél. 02.54.32.12.08

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

M. Arnaud COLAS Tél. 02.54.32.74.14

• AMICALE SAINT-VINCENT

M. Jean-Michel VRILLON Tél. 02.54.32.70.61

• CLUB ANIMATION FAVEROLLES

M. Daniel DELMAIRE Tél. 02.54.32.23.61

MIZARA

M. Jacques DUMORTIER Tél. 09.54.32.83.87 / 06.70.40.19.27

• LES DRÔLES DE FAVEROLLES

M^{me} Marinette GIRAULT Tél. 02.54.32.12.94

• FÊT'ARTS

M^{me} Allison ORILLARD Tél. 02.18.09.13.71 / 06.46.74.57.92

• ÉCOLE EN FÊTE

M^{me} Aurore BÉNARD Tél. 02.54.32.39.14 / 06.63.49.30.06

• FLAIR ET CROCS

M. Philippe FOUGÈRES Tél. 02.54.32.87.19 / 06.65.70.16.86

• ANCIENS COMBATTANTS

M. Camille BERGEAULT Tél. 02.54.32.18.27

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

M. Daniel DELMAIRE Tél. 02.54.32.23.61

• 1.2.3 BOUGES

M^{me} Florence CLAVEAU Port. 06.22.47.57.94

ASSOCIATION CANCERVICES

M. Nicole FROMET Tél. 02.54.32.17.28 / 07.71.02.69.17

FÊTE DE LA

ST VINCENT 2018



Winston Churchill **Lord Byron**

À la Saint Vincent Les glaçons perdent leurs dents Ou les recouvrent pour longtemps...

Comme à l'accoutumée, le rendez-vous de la Saint Vincent 2018 commencera par une messe conduite par la bannière et fermée par l'abbé Julien.

La cérémonie haute en couleurs grâce à la présence de la Confrérie des Vignerons de Coteaux du Cher et de Miss Vignoble 2018 et de sa dauphine.

Nous retrouverons à la Maison du Temps Libre toutes ces personnes pour déguster la traditionnelle galette accompagnée d'un verre de vin de Faverolles sur Cher.

Sur la scène les membres de la Confrérie accueilleront deux personnes qui auront animé la vie sociale ou culturelle de Faverolles, dans l'ordre:

FRÉDÉRIQUE BURY, qui aura rejoint l'Association des Parents d'Elèves en 2011 en tant que vice-présidente dans un premier temps, puis présidente par la suite. Frédérique n'a jamais compté son temps ni son énergie pour apporter, avec son équipe, les fonds nécessaires aux différentes sorties des enfants de l'école et leur donner quelques équipements informatiques permettant aux enseignants d'améliorer leur travail, et surtout ne pas oublier les spectacles offerts à toutes les classes.

Sa devise INVESTISSEMENT - PARTAGE - BONHEUR tout un programme!

Qui ne connait pas JEAN CLAUDE COUTANT? Faverollais depuis bien longtemps il continue à y dispenser la pratique du sport. Le sport qui ne l'aura guère quitté depuis l'âge de 18 ans, étant successivement ou en même temps professeur de judo, maitre nageur, donnant des cours d'aquagym, des cours de gym (tout court), président d'un club de canoë-kayak et du centre de loisirs de Montrichard. Il aura enseigné à beaucoup d'enfants (et d'adultes) les valeurs du sport et du respect de l'adversaire. Son calme et son pragmatisme font de lui un homme attachant et toujours disponible ce que beaucoup d'entre nous auront pu constater.

Ses maitres mots RESPECT - LOYAUTE - PERSEVERANCE

La traditionnelle chanson des Vignerons des Coteaux du Cher clôturera la cérémonie qui aura vu notre amie et dévouée DENISE NAUD tirer sa révérence en tant que présidente du comite de Miss Vignoble, qu'elle soit ici remerciée pour son action importante et bénévole au sein de cette association.

Un grand merci à tous, bénévoles et participants.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

NOS SUJEȚS D'ETUDE

Nos rencontres du samedi matin, alliant réflexions scientifique, électronique, réparation de matériel et café chouquettes, nous ont gratifiés de très bons moments passés ensemble depuis 2007.

En 2018 nous avons eu la chance d'intégrer de nouveaux passionnés et curieux souhaitant :

Pour les plus jeunes, moins de quinze ans comme Téo, Erwann et Kylian construire et programmer un robot, s'initier ludiquement mais sérieusement à la fabrication et programmation domotique.

Pour Gaétan sur les bancs de l'université, nous l'avons aidé, sur un sujet d'étude basé sur la programmation et la mise en œuvre de microprocesseurs et lui, en retour, nous forme maintenant sur l'impression en 3D.



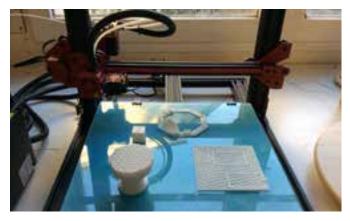
Pour Alexandre en étude maitrise informatique : construire, programmer travailler sur l'intelligence artificielle et surtout participer à l'encadrement des plus jeunes et de nous autres.

Pour Gilles, retraité **et Gérald**, responsable de maintenance tous les deux curieux et intéressés par la réparation électronique et l'amélioration de leur maison en y introduisant de la domotique exemple : construction de gestionnaire chauffage, réparation d'adoucisseur d'eau, de baignoire balnéo et de carte électronique etc...

Pour Pierre ingénieur mécanique notre spécialiste de la programmation ATMEL « microprocesseur programmé en C », spécialiste des mathématiques et aussi de fabrication de prototype de réveil matin très intelligent. Il nous est aussi d'une aide précieuse dans les calculs que nous ne maitrisons pas.

Pour Laurent, ingénieur informatique, spécialiste des programmes difficiles, passionné de son et de lumière qui résout presque toujours nos problèmes d'ordinateur, animant nos soirées de fêtes et encadrant merveilleusement nos plus jeunes.

Pour **moi-même**, coordonnant les projets de chacun et aussi mettant à disposition, l'outillage performant nécessaire à la réussite de ceux-ci et le local permettant de se réunir autour d'un café, d'un chocolat chaud et de quelques chouquettes cela pour



échanger nos idées et nos techniques diverses sur nos dossiers en cours, permettant ainsi à chacun de pouvoir concrétiser son travail.

Nos projets 2019 sont maintenant définis grâce à la qualité de nos intervenants, de nos savoir-faire et de nos conseils :

Nous allons mettre à disposition pour ceux qui voudront se former à l'impression 3 D une imprimante fraichement achetée ainsi, avec quelques cours, vous pourrez posséder une pièce que vous aurez préalablement pris soin de dessiner, ensuite vous pourrez transférer ce dossier sur l'imprimante pour qu'elle la fabrique.

Vous pourrez construire des objets à partir de matériel électronique de **récupération**.

Vous pourrez rénover vos vieux objets électroniques, poste de radio à tube de vos grands-parents en les rendant connectés avec la qualité de son de maintenant.

Travaux pratiques de programmation (sur Arduino, Raspberry. Programme linux, Python, Basic et C)

Nous pourrons continuer à suivre sur l'année des projets d'élèves type TPE (Travaux Personnels Encadrés) pour les élèves de lycée 2^{nde} , $1^{\text{ère}}$, terminale ou plus si besoin.

Dépannage assisté et dirigé en atelier avec mise à disposition d'outillage « Type REPARE CAFE »

Vous avez envie de dépanner vous-même votre matériel mais vous avez besoin de conseils. Prenez rendez vous pour un samedi matin prochain.

Après 10 années de fonctionnement, nous avons décidé de réactualiser ces différentes propositions parce que nous avons les compétences techniques, les connaissances et le matériel nécessaire qui nous permet de répondre si vous êtes demandeur.

Le Président

D. DELMAIRE

HORAIRES

Rendez-vous tous les samedis matin de 9H à midi au 8 rue de la mairie 41 400 Faverolles sur Cher

Pour un conseil ou une visite, mieux vaut prendre rendez-vous dans la semaine, pour un samedi matin.

Téléphone 02 54 32 23 61 ou 06 07 24 94 47

LES BÉNÉVOLES

DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ACCUEILLENT

C'est toujours un plaisir pour tous les bénévoles de recevoir petits et grands dans notre belle bibliothèque. Les documents mis à la disposition des adhérents sont choisis en fonction de la demande des lecteurs et ce, grâce au budget accordé par le Conseil Municipal.

Certains documents peuvent être empruntés auprès de la Direction de la Lecture Publique de Blois, au cours des deux échanges annuels ou à l'occasion des navettes tous les 15 jours.



Si vous êtes adhérent de la bibliothèque vous pouvez bénéficier de nombreux avantages en vous connectant sur le site de Culture41 que nous vous invitons à consulter. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Parmi les multiples actions des bénévoles, ils ont répondu cette année à une offre d'animation après accord du Conseil Municipal et aide financière de la D.L.P.

C'est ainsi que le jeudi 21 juin, la salle des fêtes résonnait des rires des petits et des grands.

Le clown Pataruc, de la Cie Gaf'Alu, invité à se produire par la Bibliothèque a fait des heureux.

A cette occasion, la Direction de la Lecture Publique a mis gracieusement à notre disposition l'exposition sur la naissance d'un livre.

Les bénévoles de la bibliothèque remercient toutes les personnes qui ont répondu à leur invitation, ainsi que la Municipalité qui a clôturé le spectacle par un goûter.

Ils remercient également, les élèves de la classe de CE1-CE2 et leur Maîtresse pour les dessins très expressifs réalisés par les enfants après le spectacle. Ils sont exposés actuellement dans la bibliothèque.

HORAIRES

Lundi de 16h à 19h Jeudi de 15h à 18h Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h











INSTALLATION PLOMBERIE - DEPANNAGE ELECTRIQUE CHAUFFAGE CENTRAL - RAMONAGE





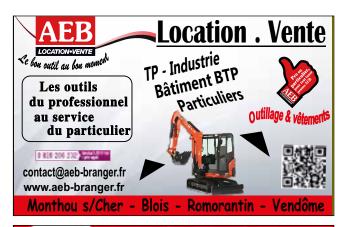


9, rue du Château d'Eau 41400 SAINT JULIEN de CHEDON

Nº de Siret: 493 933 717 00016

TEL/FAX 02 54 32 70 26















CHISSAY EN TOURAINE - 02 54 71 64 64

www.magasins-u.com



Yves Vigneau

route de la Clémencerie
 41 400 Foverolles-sur-cher

02 54 32 96 12 06 12 07 57 17

www.yvesvigneau.lt

CANTINE SCOLAIRE

LE BUREAU

Président d'honneur: Mr Bernard GIRAULT, Maire

CANTINE SCOLAIRE

DE FAVEROLLES SUR CHER



La fréquentation est en moyenne de 100 repas par jour sur l'année scolaire. Le prix du repas est de 3,35 euros pour la deuxième année. Merci à Chantal et Marie Christine qui jonglent avec les produits qui augmentent, les menus équilibrés, et le prix du repas qui reste correct.

Sans l'aide de la commune le prix du repas serait à environ 3,90 euros ; je ne parle pas du coût de l'entretien et du fonctionnement du bâtiment.



Chaque année, nous organisons le repas de Noël ainsi que le pique-nique de fin d'année scolaire. Ces deux repas sont appréciés par les enfants. Le Maire et les employés communaux participent également à ces repas. Merci au magasin Carrefour qui nous offre les desserts.

A l'heure des repas, Marie Claude, Sophie et Patricia viennent en aide à Chantal et Marie Christine pour servir les repas et surveiller les enfants, de façon à faire respecter les règles élémentaires de bonne conduite, de respect et de savoir-vivre (ce qui reste encore difficile pour certains d'entre eux).

Au 1^{er} décembre de cette année, ce sera le départ à la retraite de Marie Christine qui entame sa 22ème année de service à la cantine. Pour la remplacer, nous avons recruté Madame Bouvier Danielle.

A la fin de cette année scolaire, nous avons rencontré de sérieuses difficultés avec quelques familles pour le règlement des repas. Je demande à chacun de respecter scrupuleusement l'échéancier afin d'éviter des relances déplaisantes.

Le Président

JEAN-CLAUDE COUTANT



AU MONT DORE

Au mois de mars, les 2 classes de cycle 3 sont parties découvrir les activités de montagne (ski alpin, raquettes et chiens de traîneau) et la vie en collectivité dans le centre d'accueil de Murat-le-Quayre.



Les enfants sont allés à la rencontre des chiens de traineaux. Bien qu'adorables avec les enfants, les huskys ont gardé leur instinct sauvage ne vivant que dans les grands espaces



Perdus dans la sérénité de la montagne et la forêt auvergnate, la randonnée en raquettes est l'occasion d'explorer la région à la recherche de traces des animaux sauvages.

Les enfants remercient la municipalité et l'APE sans qui ils n'auraient pas pu vivre cette expérience enrichissante ainsi que Gaëlle, Tiphaine, Vanessa et Grégory qui ont donné de leur temps pour les accompagner.

VISITE DE

L'ASINERIE D'ANGÉ

Au cours d'une randonnée pédestre, les élèves de CE1/CE2 de la classe de Madame Sédilleau se sont rendus à l'asinerie d'Angé.

Bien équipés pour la marche, sac au dos et gourde fraîche, les petits randonneurs ont arpenté les sentiers ombragés et chemins de vigne, pour arriver dans les parcs de l'asinerie où Olivier, le maître des lieux, a présenté ses ânes : des ânes du Poitou, du Berry, du Bourbonnais.

Les élèves les ont longuement caressés, certains se sont même essayés à la traite des ânesses ! Après un pique-nique très attendu, les enfants ont rejoint la ferme d'Olivier, où Cécile fabrique des savons au lait d'ânesse. Ils ont ainsi pu suivre les différentes étapes de fabrication, avant de repartir, chacun avec un petit savon en forme de tête d'âne. Après une collation et un verre bien frais de lait d'ânesse, le retour vers l'école s'est fait dans la bonne humeur, sous l'œil vigilant des encadrants. Merci aux mamans accompagnatrices.





TAXIS ROZAT AMBULANCES • VSL • TPMR

Vous informer, vous servir!

7j/7



24h/24

02 54 75 26 09 La Chartrie 41110 Châteauvieux

FAVEROLLES-SUR-CHER TAXIS GODARD ADS Mareuil - Pouillé

06 32 99 79 56

05, route du Chevreau 41400 Faverolles-sur-cher





e dimanche 28 juin 1914, fin d'après-midi le président de la République Raymond Poincaré, est avisé qu'un attentat vient de se produire dans les Balkans.

Un jeune nationaliste serbe vient d'assassiner l'archiduc Francois Ferdinand et sa femme.

Personne ne s'imagine alors que ce simple fait divers va conduire les Grandes nations d'Europe à une guerre mondiale.

Qui a été terrible et interminable, après 4 ans de conflit nous avons vaincu les Allemands... mais que de souffrances et de morts !

À l'heure du centenaire de la fin du conflit il nous a semblé important de rendre hommage à ces hommes et femmes qui ont donné leur vie pour nous permettre de vivre en paix.

Lorsque le tocsin rassemble la population de Faverolles sur cher pour lui faire part de l'avis d'ordre de mobilisation générale, de nombreux jeunes de notre commune rejoignent leur caserne de rattachement.

La mobilisation est accompagnée de la réquisition des animaux, voitures et harnais.

Des millions de soldats sont mobilisés, certains ont déjà fait leur service militaire, d'autres découvrent le fonctionnement des armes. En France, l'armée compte 3 millions et demi de soldats avec un service militaire de trois années.

La majorité d'entre eux sont fiers de défendre leur pays. Confiants, ils s'imaginent que la guerre ne va durer que quelques semaines.

Face aux troupes allemandes qui envahissent la Belgique, de nombreux civils s'enfuient vers le sud de la France.

Faverolles sur cher voit arriver des réfugiés, la mairie et son conseil sont mobilisés pour organiser et soutenir ces nouveaux habitants.

Les nouvelles du front sont rares, le gouvernement empêche la presse de donner des nouvelles négatives « c'est la censure ». Dans un même temps de nombreux journaux embellissent la réalité ou exagèrent les victoires « c'est la propagande ».

Après 4 Années de guerre, le 11 novembre 1918 à 11 heures, un armistice est signé, il met fin aux combats. Plus de 10 000 soldats sont morts le 10 novembre 1918 dernier jour de la guerre.

La fin des hostilités, met un terme au plus grand désastre humain, matériel et économique de l'histoire.

Près de 10 millions de personnes sont mortes et de nombreux blessés ne peuvent plus travailler.

En 1918 on compte 4 millions de veuves et 8 millions d'orphelins, l'Europe sort complètement épuisée du conflit.

Les archives de notre commune, nous ont permis de vous relater ces moments douloureux, qu'il nous semble important de partager avec les jeunes générations, qui ont quasiment tous un membre de leurs familles, grand père, arrière-grand-père qui s'est battu pour nous permettre de vivre en paix.

VIE MILITAIRE ET CIVILE



Afin de mieux comprendre l'existence de la population faverollaise pendant cette période de la grande guerre, nous avons consulté les archives de la Mairie. Nous vous proposons de découvrir ci-après les diverses directives de l'époque qui concernaient notre commune de Faverolles sur cher mais aussi les communes environnantes.

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

06/08/14 – Interdiction de circuler sur les routes entre 6h du soir et 6h du matin sauf circulation militaire. La prise des dispositions doit être indiquée à la Préfecture.

06/08/14 – Nul ne peut voyager sur le territoire en état de siège sans sauf conduit. Si une personne de la commune souhaite se rendre dans une commune limitrophe, elle peut le faire sans sauf conduit à condition de faire certifier son identité par deux témoins de cette commune.

05/02/17 – La Mairie doit aviser le Préfet dès qu'un permis de séjour est présenté, en indiquant tous les membres de la famille.

04/04/17 – Obligation de remettre en mairie une carte verte ou chamois par les travailleurs étranger ou colonial. Ils peuvent la récupérer :

- si le contrat terminé ils rentrent dans leur pays,
- s'ils donnent la preuve qu'ils sont embauchés dans une autre exploitation

23/02/17 – Le Préfet envoie aux mairies les mesures à appliquer en cas d'atterrissage d'avions ennemis sur la commune.

28/02/17 – Le Préfet informe la mairie que la circulation des personnes étrangères ainsi que les Belges doivent posséder un carnet étranger même s'ils sont munis d'une carte verte ou chamois.

Les véhicules ne pourront circuler qu'après autorisation du Général Commandant le 3ème régiment.

07/02/17 – Un laisser passer doit être délivré par la mairie pour se rendre dans la zone des armées.



Au cours du dernier trimestre 1914 diverses décisions sont prises par le Ministre de l'Intérieur, soit :

- l'octroi d'une aide aux familles pour la visite des militaires blessés. Un billet "demi-place", aller-retour, du domicile à l'hôpital sera délivré aux ascendants, frère ou sœur, épouse ou enfants sur justification authentifié par le Maire constatant le lieu d'hospitalisation et le degré de parenté.

Au retour, la pièce doit être visée et datée par le médecin chef de l'établissement. Le visiteur devra partir dans les 3 jours qui suivent l'application du visa conformément aux dispositions en vigueur en temps de paix pour la visite aux hôpitaux.

- Le refus du renouvellement des sursis d'appel accordés aux ouvriers minotiers ou boulangers mobilisés. - L'obligation pour les hommes de 18 à 50 ans de porter une pièce d'identité établissant leur situation militaire.

Le 31 mars 1916, le gouvernement décide de convoquer 20000 hommes de la classe 1888 en tenant compte des charges de famille. La convocation portera sur les hommes des catégories suivantes:

- Célibataires - mariés - veufs et divorcés sans enfant vivant, seront considérés comme enfants vivants les fils tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures de guerre (blessures reçues en service commandé et aux armées).

Les hommes appelés sont destinés, en principe, à être employés dans les usines de guerre et poudreries.

08/02/17 – Un sursis est accordé aux ouvriers italiens mobilisables, échangés en franchise entre les industriels de la Commune.



PENDANT LES ANNÉES 1914-1918



Les poilus ont inventé des mots comme « barbaque » pour la viande, ou « pinard » pour le vin.

LES RÉFUGIÉS

Des instructions portant fixation du régime des réfugiés émises par le Ministère de l'Intérieur règlementent : la qualité de réfugiés, le droit à l'assistance, la nature de l'assistance, le cumul de l'assistance avec les diverses ressources, les mesures administratives, l'organisation administrative du service, la comptabilité et les autres questions financières.

Les familles arrêtées en gare de triage de la Ferté Macé font l'objet d'une enquête. Certaines pouvaient être considérées « indésirables dans la zone des armées ». Une attestation était alors établie. Pour les autres, elles choisissent la commune dans laquelle elles veulent être réfugiées.

L'autorisation de transfert est donnée par le Commandant de l'armée Belge

Certains réfugiés sont venus afin de servir d'autres réfugiés déjà installés sur la commune et ce, à leur demande.

En novembre 1918, sur la commune de Faverolles on peut dénombrer 10 familles de réfugiés venant de Belgique ou du Nord de la France. Une assistance financière de 1777 francs leur est versée par la Mairie.

Des certificats de paiement délivrés par le Département d'origine doivent être présentés à la Mairie de Faverolles et ainsi permettre les versements futurs par la commune, sur demande de la Préfecture

Sans les citer toutes, nous pouvons dire par exemple, que la famille Folmer de Belgique, logée au bout du pont, percevait une allocation de 10,50 Fr par jour ainsi que 70 Fr par mois de secours de foyer.

Une augmentation de l'allocation militaire a lieu le 15 novembre 1918.

Pour les réfugiés Belges qui perçoivent l'allocation militaire de la Belgique, il n'y a pas de cumul.

Il est arrivé que le Maire soit appelé à constater la « mauvaise conduite de réfugiées avec les Américains », notamment le 16 avril 1918.

Le 29 octobre 1918, par télégramme, le Ministère de l'intérieur demande à la commune de ne pas autoriser les ressortissants belges à regagner les territoires libérés.

Au départ des réfugiés, un état des lieux est dressé par le garde champêtre de la commune et une demande de paiement, suite au constat de dégradations, est présentée.

LA GUERRE EN CHIFFRES

d'obus tirés à Verdun entre février et décembre 1916.

20 MILLIONS

de combattants sont blessés au moins une fois.



2.5 MILLIONS

de tonnes de marchandises (métaux, riz ,bois, café) sont fournies par les colonies françaises pendant la guerre.

2 MILLIONS

de soldats américains sont sur le sol européen en novembre 1918.

1.3 MILLIONS

de soldats français morts au cours de la guerre.

450 BALLES

tirées par minute, c'est la capacité de la mitrailleuse allemande « maxim », l'arme la plus meurtrière sur les champs de bataille.

11 DÉPARTEMENTS

Français abritent en 1919 une zone rouge, appellation donnée à des champs de batailles marqués par les destructions, la présence de milliers de cadavres et des millions de munitions non explosées : les activités y sont interdites.



ANECDOTE

Des peintres français ont été mobilisés pour fabriquer des décors de camouflage des troupes.





En France, l'armée compte 3 millions et demi de soldats dont certains viennent des colonies. C'est seulement un peu moins que l'Allemagne, qui est pourtant deux fois plus peuplée. *En Grande-Bretagne,* l'armée fait appel aux volontaires: 2 millions de jeunes soldats sont recrutés! Dans les deux camps, dans les gares pour les emmener dans les casernes.

les trains se succèdent

RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX TRAVAUX AGRICOLES

Registre de recensement des voitures attelées

23/08/14 - Recensement du nombre de voitures à 2 roues ayant un poids à vide de 600 kg maxi et une charge utile de 900 kg maxi, ayant un écartement des bras de limonière et des brancards à l'avant de la caisse de la voiture de 0,85m mini. Ils doivent être assez solides pour circuler dans les mauvais chemins ou à travers champs.

Un registre mentionne les voitures attelées autres que celles exclusivement affectées au transport des personnes, pourvu que le propriétaire puisse les atteler à l'aide d'un ou de deux animaux figurant sur la liste des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis.

À Faverolles, sont recensées :

En janvier 1914: 55 voitures à un cheval - 8 voitures à deux chevaux En janvier 1915: 62 voitures à un cheval - 6 voitures à deux chevaux En janvier 1916: 54 voitures à un cheval - 8 voitures à deux chevaux

Registre de déclaration et de recensement des équidés

Ce registre doit comprendre tous les chevaux, juments et mules existant dans la commune quels que soient leur âge et leur aptitude.

En décembre 1913 : 15 chevaux entiers - 59 hongres - 10 juments et 3 mulets En janvier 1916: 16 chevaux entiers - 52 hongres - 8 juments et 2 mulets

Prêt des chiens domestiques à l'armée

En juin 1915, sur la demande de l'autorité militaire, le Préfet sollicite les habitants du Loir et Cher pour le prêt de leurs chiens. "Ces derniers, placés sous la conduite d'hommes expérimentés, seront utilisés pour augmenter les moyens de vigilance des sentinelles. Le choix se porte sur les chiens de garde, dressés ou non, les races bergères de préférence ou croisés de ces races, à l'exclusion des chiens hargneux. Ils seront remis aux armées et rendus à leurs maîtres après les hostilités. Ils doivent être munis d'un collier solide avec plaque d'identité.



ORGANISATION DES TRAVAUX AGRICOLES

Au cours de la guerre, diverses directives préfectorales sont adressées aux maires dont plusieurs sont conservées dans nos archives communales. Elles visent à organiser les travaux agricoles et à assurer les récoltes pour l'alimentation des habitants. Des permissions de 15 jours sont accordées pour la période de fenaison du 21 juin au 5 juillet.

DÈS AOÛT 1914, il est demandé aux Maires d'avoir recours aux jeunes gens de moins de 20 ans, femmes, jeunes filles et hommes exemptés ou réformés de plus de 48 ans pour les travaux des champs.

Par suite des réquisitions, il est possible que certaines exploitations se retrouvent sans chevaux mais avec du personnel et d'autres avec des chevaux mais sans personnel. Une mutualisation sera organisée par tirage au sort. Ceux qui commenceront le blé finiront les céréales de printemps.

EN SEPTEMBRE 1914 mise en place d'une règlementation sur la tenue des marchés aux veaux de boucherie et aux porcs. Elle prévoit l'obligation d'une inspection par un vétérinaire diplômé, les animaux seront amenés en voiture, le sol sera arrosé après tenue du marché avec une solution antiseptique.

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 12/09/14 supprimant les foires et marchés et toutes autres réunions d'animaux dans le département sera rétabli en cas de fièvre aphteuse.

15/10/14 – Interdiction de vente de l'absinthe et « boissons similaires ». Le colportage est aussi interdit.

PÉRIODE DE 1915-1917- La mairie doit faire un état des tueries particulières de la commune en indiquant le nombre d'animaux de chaque espèce abattu pendant l'année et la quantité en Kilos de viande produite.

Le comité communal d'action agricole, créé par décret du **9 FÉVRIER 1916**, devait centraliser toutes les réclamations et plaintes d'ordre général et relatives à la mise en valeur du sol et les transmettre à la Préfecture, via le comité cantonal.

EN JUILLET 1915, l'autorité militaire ne peut mettre que 500 hommes à la disposition du Préfet pour participer aux travaux de moisson sur l'ensemble du département. De ce fait, un seul homme est envoyé à Faverolles.

Il est précisé que certains propriétaires ou fermiers obtiendront sans doute des permissions. Les maires doivent organiser leur travail de manière à en obtenir le rendement maximum. Les équipes de travailleurs militaires doivent venir en aide par priorité :

- aux veuves dont le mari est tué ou disparu
- aux femmes dont le mari est sur le front
- dans les exploitations où le manque de bras se fait sentir, suite au départ d'un ou plusieurs enfants au front ou à l'absence de fils.

EN AOÛT 1915, des sursis d'appels sont accordés aux maréchaux -ferrants, aux forgerons et aux mécaniciens réparateurs de machines agricoles pour la période des labours et des semailles d'automne (septembre - octobre - novembre). Sont aussi concernés les chauffeurs de machines à battre et les entrepreneurs de battage.

EN OCTOBRE 1915, l'autorité militaire est disposée à faire envoyer des équipes de manouvriers qui pourront être occupés à des travaux accessoires ne nécessitant aucune connaissance spécifique des travaux agricoles. Il est spécifié que seule l'autorité militaire et non le maire a le droit de délivrer les permissions.

Répartition des prisonniers de guerre pour les travaux agricoles

EN AVRIL 1916, 210 prisonniers de guerre sont mis à la disposition du département de Loir et Cher et répartis par la commission d'organisation des travaux agricoles pour venir en aide aux cultivateurs. Leur nombre étant insuffisant pour répondre à tous les besoins de l'agriculture, l'emploi de la main d'oeuvre kabyle et de la main d'oeuvre espagnole est envisagé.

Réquisition des laines de France en 1917 suivant instruction donnée par le Ministère de la Guerre – Service de l'habillement de la solde et des transports, aux Maires Un recensement des troupeaux et un état nominatif des propriétaires de moutons ainsi que le nombre d'animaux est fait par la Commune.

18/03/17 Livraison de pommes de terre à la mairie pour les agriculteurs qui en auront fait la demande transmise au service agricole. Elle sera accompagnée de la délibération du conseil relatant la résolution prise au sujet du remboursement ultérieur du prix des semences utilisées pour la mise en culture des terres notamment abandonnées.

LE 10/11/17 la Direction des Services Agricoles demande aux agriculteurs de semer beaucoup de blé, le 12 décembre elle propose l'envoi à la mairie de blé « Manitoba ». Il peut être échangé contre du blé « indigène », soit 100kg de Manitoba contre 104kg d'indigène.

15/01/17 Le Préfet et le Ministère de l'agriculture ordonne la destruction des animaux nuisibles. Le permis de chasse ne sera plus exigé de ceux qui se livreront à la destruction des corbeaux, lapins et sangliers ainsi que des nids des oiseaux au printemps. Des battues municipales peuvent être organisées sur les terrains non clos, sauf avis contraire des propriétaires. Un avis prévenant des dates des battues doit être affiché en Mairie.

12/02/17 Réglementation des ouvertures des pâtisseries pour éviter la hausse des produits et restreindre la consommation de la farine, du lait, des œufs, du beurre, du sucre et autres denrées servant à la pâte des pâtisseries.

14/02/17 Réquisition et perquisition dans les exploitations si les denrées, céréales et animaux sont supérieurs aux besoins des familles. Le surplus doit être livré aux militaires.

LE 27/01/18 L'Audronnière demande une autorisation à la Mairie pour expédier un sac de pommes de terre à sa famille à Paris.





LA GRANDE GUERRE

EN CHIFFRES

Nombre d'hommes mobilisés en France

1 ^{er} mai 1915	2 522 000
1 ^{er} juillet 1916	2 881 400
1 ^{er} octobre 1917	2 585 000
1 ^{er} avril 1918	2 676 900
1 ^{er} octobre 1918	2 632 700

En France nous avons du reconstruire 300 000 habitations 60 000 kms de routes

En France:

1 383 000 Morts 252 900 Disparus 18 222 Morts en Captivité

21 millions de soldats ont été bléssés

En moyenne 900 morts par jour

Et Faverolles en 1914 - 1918 ?

Population de Faverolles en 1914 666 habitants

> 29 ans moyenne d'age des Faverollais morts pour la France

Faverolles sur Cher

29 Soldats inscrits aux monuments aux morts de Faverolles

Les trois pays qui ont perdu la part la plus grande de leur population active:

10,5%

en France

9,8%

en Allemagne

9,5%

en Autriche-Hongrie

Les trois pays qui comptent le plus de morts et de disparus :



2 millions



1,8 million



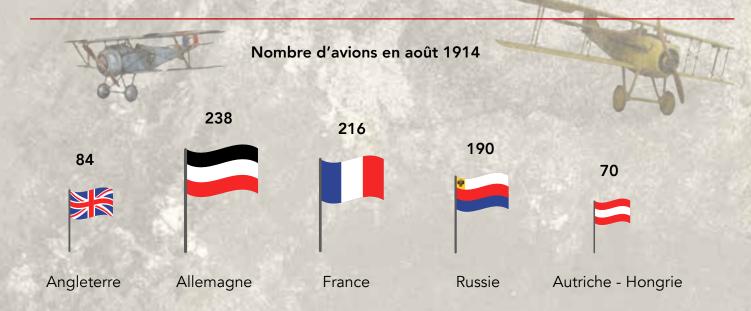
1.4 million

1914-1918

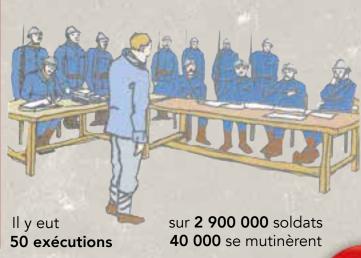
Nombre de pieces en artillerie en août 1914



Production française d'obus de 75 mm (milliers/jours) 230 200 150 10 10 1914 1915 1916 1917 - 1918







Bilan des mutineries

L'INFORMATION ET LA **PROPAGANDE**

Au début de la guerre, la propagande officielle est mise en place afin d'informer la population. Le gouvernement décide la création du bulletin des armées de la république distribué gratuitement aux troupes. Le 7 août 1914 paraît le premier numéro du bulletin des communes, télégramme officiel du ministère de la guerre.

La propagande a aussi pour but de souder la population face à un ennemi commun. Les journaux diffusent largement les récits des destructions, pillages et incendies, mais aussi les violences faites aux civils par les troupes allemandes.

La presse publie également de nombreux feuilletons patriotiques pour soutenir le moral de l'arrière. Dans le même temps, elle glorifie l'action des jeunes héros donnant leur vie pour la France. Pour rendre ces actes de courage plus proches des gens, elle met en avant certaines familles du département, telle l'une d'elles qui en novembre 1915 à plusieurs membres sous les drapeaux. Des actualités cinématographiques cherchant à montrer la guerre « en vrai » sont projetées dans les salles.

Mais l'information et la propagande ne sont pas libres pour autant. Les autorités cherche en effet à contrôler celles-ci afin d'éviter la diffusion de nouvelles qui pourraient démoraliser la population civile. La censure est mise en place le 4 août 1914 et touche aussi bien la presse que les films et la correspondance. Placés sous l'autorité du préfet et des sous-préfets, des comités de censure surveillent les journaux, les informations censurées étant laissées en blanc. Ceux qui enfreignent la loi peuvent être suspendus.

VIE CIVILE



06/08/14 - Le Maire doit viser tous les télégrammes privés au départ comme à l'arrivée. Le visa doit être refusé si le télégramme est transmis ou reçu par un individu notoirement suspect.

06/08/14 - Avis aux maires de se rendre au chef lieu de canton chaque jour pour y prendre les nouvelles du gouvernement et les afficher en mairie.

Organisée par le Sénat et la Chambre des Députés, cette journée a pour but de récolter des colis et de l'argent pour les soldats du front.

Carnets à souche pour la vente des médailles Bargas





LA JOURNÉE DU CANON DE 75

Le gouvernement autorise le Touring Club de France à organiser la journée dite "Journée du 75" au profit de l'oeuvre du soldat au front.

Une médaille en métal, représentant un canon de 75, marquée « Journée du 75 » et « 1914 1915 », avec entre les deux dates le sigle T.C.F, est vendue lors de ces campagnes de collecte de fonds.

10/02/17 - Afin de ménager les ressources familiales de charbon et de réserver sa plus grande quantité aux sites travaillant à la défense nationale, l'ouverture des salles de spectacles, réunions, cinéma... ne sera effective que 3 jours par semaine.

23/03/17 - Le carnet de Sucre prévoit :

- Pour les prisonniers de guerre français : 250gr par mois
- Pour les malades permissionnaires : 25 tickets de 250g

S'il s'agit de familles indigènes, l'œuvre départementale adresse le sucre aux prisonniers. Pour les non indigents, les familles reçoivent une carte comportant un coupon de 250g par mois.

28/03/17 - En raison de l'utilisation des documents par les Allemands, aucune réponse aux demandes d'actes d'état civil faites par des français prisonniers en Allemagne ne peut aboutir. Les demandes doivent être transmises au Ministère de la guerre.

Une assistance aux Vieillards infirmes et incurables du Département de Loir et Cher peut venir en aide aux personnes de plus de 70 ans ou ayant une maladie incurable.

DEMANDE D'AIDE AUX MAIRIES

07/08/14 - Demande de soutien financier à prendre sur les crédits non engagés et notamment sur la taxe vicinale votée par le conseil municipal et destinée au remplacement des journées de prestations pour les chemins vicinaux.

05/10/14 - Demande de locaux pouvant accueillir 20 lits et linge nécessaire possible, pour convalescents militaires. L'association "Assistance aux convalescents militaires" fondée et rattachée au service de santé du Ministère de la guerre par décision ministérielle du 25 08 14 fera un don de 1 F par jour et par personne à la commune et aux particuliers qui participent à l'organisation.

08/01/17 - Le Préfet demande aux Mairies une participation de la France pour aider la Russie par l'envoi d'hôpitaux ou d'ambulances avec possibilité d'envoyer des fonds pris sur le crédit des dépenses imprévues sans délibération de l'Assemblée municipale.



Les canons allemands sont si puissants qu'ils bombardent Paris à plus de 100 Kms de distance!



« Je vous écris des tranchées »

La guerre de position impose de longs moments d'attente entre

les périodes de combat.

Reaucoup de soldats les occupent à écrire.

Des lettres, des journaux intimes, des carnets illustrés de

Plusieurs millions de lettres et cartes postales sont expédiées dessins....

gratuitement et quotidiennement.

Ce qui fait un total de plus de 10 milliards pendant toute la guerre. Cette correspondance permet aux hommes du front de garder un lien vital avec l'arrière, de conserver leur humanité en dépit de tout.



LE MONUMENT AUX MORTS DE FAVEROLLES SUR CHER

> Un siècle, cent ans, 36500 jours, 876000 heures nous séparent de 1,4 million de soldats français morts. La Première Guerre Mondiale de 1914-1918 a été cruelle comme toutes les guerres. Plus jamais cela, on dût dire les survivants et pourtant, 20 ans plus tard, la seconde guerre mondiale éclatait.

> La municipalité de FAVEROLLES SUR CHER décida le 18 décembre 1920 d'ériger un monument à la mémoire des soldats tombés pour la France durant la première guerre mondiale. 29 noms y sont gravés en lettres d'or.

> Le conseil municipal décida également l'installation des flambeaux et des chaînes entourant les tombes des soldats tombés au combat.

> Une souscription populaire apportera une participation financière à l'élaboration de ce monument. Malgré les difficultés du moment et de la reconstruction du pays, ce mémorial est le fruit d'une solidarité entre habitants et commune.

> Comme sur un tiers des monuments aux Morts, la croix de Guerre a été sculptée en haut du monument. Elle rappelait la croix aux catholiques mais était pour tous une décoration, un honneur officiel rendu aux combattants.

> Une branche de chêne a été taillée à gauche de la croix tandis qu'à droite se trouve une branche de laurier.

> La branche de chêne représente la force, la puissance, la majesté, la longévité et la résistance. Le laurier, quant à lui, est le symbole de la victoire.

> Ce monument sera, hélas, quelques années plus tard, le support de nouveaux noms gravés en mémoire aux morts de la seconde guerre mondiale.

L'armistice signé, les soldats et les prisonniers ne rentrent pas pour autant. Il faut attendre de longs mois avant de les voir revenir.

Quant aux autres familles, elles ont déjà. commencé à faire le deuil de ceux qui ne reviendront jamais.

Plus de 10 000 soldats sont morts le 10 novembre 1918, dernier jour de la querre.



ANGIER Adrien, Désiré

Né le 24 mai 1879 à Saint-Julien-de-Chédon Fils de Désiré, Adrien et de Henriette, **Constance DENIS**

2ème classe | 318ème régiment d'infanterie

Décédé le 2 novembre 1918 à Spire (Allemagne)

BELON Marcel

Né le 31 janvier 1892 à Faverolles-sur6cher Fils de Pierre et de Eugénie VIOU ne classe | 26ème régiment d'infanterie

Décédé le 12 septembre 1914 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

BELON Roger, Elie, Joseph

Né le 12 août 1898 à Faverolles-sur-cher Fils de Pierre, désiré et de Marie, Marguerite

2ème canonnier | 240ème régiment d'artillerie

Décédé le 15 septembre 1918 à Fontaine-Saint-Rémi-Juvigny (Aisne)

BISSON Alfred, Auguste

Né le 10 juillet 1870 à Faverolles-sur-cher Fils de Julien et de Silvine GARNIER Soldat | Services Auxiliaire, magasin de Salbris Décédé le 13 mars 1921 à l'Hôpital mixte à Tours (Indre-et-Loire)

BOISTARD Marceau, Désiré

Né le 19 septembre 1895 à Montrichard Fils de Maximilien et de Marie MOREAU Soldat | 403^{ème} régiment d'infanterie Décédé le 19 juillet 1918 à l'Hôpital complémentaire d'évacuation de Morvillars (Territoire de Belfort)

BREUZIN Georges, Louis

Né le 16 mai 1891 à Faverolles-sur-Cher Fils de Louis et Rosalie MOREAU 2ème classe | 17ème bataillon de chasseurs alpins

Décédé le 20 août 1914 à Saint-Léon-Walscheid (Moselle)

CHARLUET Félix, Rémy

Né le 26 novembre 1884 à Epeigné-les-Bois Fils de Désiré, Baptiste et de Alexandrine, Désirée BOUX

2ème classe | 113ème régiment d'infanterie

Décédé le 17 mai 1916 à la Fille Morte-Lachalade (Meuse)

COTONNET Georges, Joseph

Né le 16 octobre 1879 à Faverolles-sur-cher Fils de Jean, Joseph et de Marie, Françoise **TESSIER**

2^{ème} classe | 313^{ème} régiment d'infanterie

Décédé le 19 novembre 1916 à Vaux-**Douaumont (Meuse)**

COURATIN Eugène, Henri

Né le 14 juillet 1880 à Saint-Martin-le-Beau Fils de Alphonse et de Marie BUREAU Clairon | 113^{ème} régiment d'infanterie Décédé le 21 octobre 1914 à l'Hôpital auxiliaire 4 de Trèves (Allemagne)

DAZU Paul, Victor

Né le 5 mai 1887 à Faverolles-sur-cher Fils de Louis, Victor et de Célestine, Thérèse MOUZAY

Pème classe | 167ème régiment d'infanterie

Pécédé le 5 décembre 1918 à l'Hôpital auxiliaire1 de Meaux (Seine-et-Marne)

DELAGRANGE Emile, Victor

Né le 1er novembre 1893 à Saint-Georges-sur-Cher Fils de Silvain, Charles et de Adeline **PORTELANCE**

Soldat | 46ème régiment d'infanterie Décédé le 20 septembre 1914 à l'Hôpital civil de Joinville (Haute-Marne)

DENIS Maurice, André

Né le 16 juillet 1895 à Faverolles-sur-cher Fils de Désiré, Etienne et de Marie, Clémence

Sapeur | 9^{ème} régiment du génie Décédé le 24 septembre 1915 à Auberive

DESCHAMPS Edouard

Né le 30 août 1896 à Paris XIVème Fils de Auguste, Edouard et de Aurélie HAIMARD Soldat | 4^{ème} régiment d'infanterie **Décédé le 12 août 1916 Côte 285-Fôret** d'Argonne (Meuse)

DION Pascal, Célestin

Né le 10 mars 1874 à Faverolles-sur-cher Fils de Pierre, Pascal et de Clémentine, Désirée

e classe | 360ème régiment d'infanterie

Décédé le 9 mai 1915 à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais)

FOURRE Eugène, Raymond

Né le 18 janvier 1884 à Chitenay Fils de François et de Madeleine POITEVIN Soldat | 407ème régiment d'infanterie Décédé le 25 juillet 1917 dans l'ambulance 218, SP47 à Brenelle (Aisne)

GARNIER Octave, Eugène

Né le 13 novembre 1883 à Saint-Georges-sur-

Fils de Pierre et de Désirée GATESOUPE Caporal | 66ème régiment d'infanterie Décédé le 18 novembre 1914 à l'Hôpital d'évacuation 15 à Poperinghe (Belgique)

GIRARD Maxime, Léopold

Né le 15 août 1896 à Blois

Fils de Léopold et de Marie, Héloïse BOURREAU Soldat | 164ème régiment d'infanterie

Décédé le 14 juillet 1917 Casque -Moronvilliers (Marne)

GUIGNARD Eugène

Né le 14 juillet 1878 à Saint-Julien-de-Chédon Fils de François et de Désirée HENAULT Sergent | 359ème régiment d'infanterie Décédé le 25 juin 1916 Côte 321 - Verdun (Meuse)

GUIGNARD Olivier, Désiré, Adrien

Né le 28 mai 1895 à Faverolles-sur-cher Fils de François, Désiré et de Scholastique, Adrienne DARDOUILLET classe | 170ème régiment d'infanterie Décédé le 30 juin 1918 à Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher)

HUGUES Germain, Jules

Né le 30 juillet 1895 à Faverolles-sur6cher Fils de Jules et de Pauline RIGONNEAU classe | 155ème régiment d'infanterie Décédé le 30 juillet 1917 à Louvemont (Meuse)

LABBE Gustave, Jules

Né le 11 février 1889 à Orbigny Fils de Denis et de Léontine **DELAGRANGE** Tambour | 113ème régiment d'infanterie

Décédé le 2 septembre 1914 à Cierges (Meuse)

LECLERC Armand, Silvain

Né le 8 mars 1888 à Faverolles-sur-cher Fils de Pierre et de Marie MOREAU 1^{er} canonnier | 32^{ème} régiment d'infanterie **Décédé le 24 mai 1916 Bois des Côtes –** Belleville (Meuse)

LELAIT Jules, Basile

Né le 20 janvier 1874 à Faverolles-sur6cher Fils de Silvain et de Aimée GODEAU Soldat | 131 ème régiment d'infanterie Décédé le 4 mars 1915 à Vauquois (Meuse)

MARTEAU Marcel, Alfred

Né le 17 novembre 1894 à Monthou-sur-Cher Fils de Paulin, Adrien et de Angéline, Marie **HUGUET**

^e Canonnier45^{ème} régiment d'artillerie

Décédé le 11 novembre 1914 Hôpital temporaire 5, La-Chapelle-Saint-Mesmin

MOREAU Gustave, Désiré, Silvain

Né le 31 juillet 1888 à Faverolles-sur-Cher Fils de Silvain et de Louise, Joséphine JOLLET Sapeur conducteur 4ème régiment du génie **Décédé le 24 mai 1916 à Faverolles-sur-Cher**

PINON Edouard, Louis

Né le 18 septembre 1883 à Faverolles-sur-cher Fils de Pierre et de Marie, Sidonie RICHARD Soldat | 168ème régiment d'infanterie Décédé le 27 août 1919 Hôpital de Montrichard

TROUVÉ Alfred, Jules, Joseph

Né le 16 septembre 1881 à Epeigné-les-Bois Fils de Jules et de Joséphine MAULET e classe | 66ème régiment d'infanterie Décédé le 5 mai 1915 à Souchez (Pas-de-Calais)

VITET Armand, Augustin

Né le 24 septembre 1891 à Faverolles-sur-Cher Fils de François, Désiré et de Marie-Madeleine, Valentine PINON

Sergent | 221ème régiment d'infanterie Décédé le 15 juillet 1918 à Mont-Haut-Prosnes (Marne)

VOISIN Ernest, Gabriel

Né le 30 décembre 1874 à Blois Fils de Ernestine VOISIN Soldat | | 1er groupe d'aviation Décédé le 30 mars 1917 Hôpital temporaire, Issy-les-Moulineaux(Hauts-de-Seine)

Lazare Ponticelli, le dernier poilu français, est mort en 2008 à l'âge de IIO ans.



RECETTE

LES INGRÉDIENTS

POUR LA SAUCE:

3 œufs 10g de moutarde 20cl d'huile de tournesol 3 ou 4 brins de cerfeuil De la ciboulette 3 ou 4 brins d'estragon 40g de câpres 40g de cornichons au vinaigre 5cl de vinaigre de vin rouge Sel fin Poivre moulu

POUR LA VIANDE:

Une tête de veau roulée (préparée par votre boucher) 1 oignon 2 carottes Aromates: ail, thym, laurier Poivre en grain 1g de clous de girofle 30g de gros sel Poivre moulu Sel fin



TÊTE DE VEAU,

SAUCE GRIBICHE

1 - POUR LA CUISSON

Dans une grande marmite, poser la tête avec le gros sel, recouvrir d'eau et porter à ébullition. Ecumer régulièrement pendant 5mn.

Eplucher les légumes. Tailler les carottes en 2. Piquer l'oignon avec les clous de girofle. Mettre les légumes, le poivre et les aromates dans le bouillon avec la tête, puis poursuivre la cuisson à feu doux pendant 2h.

2 - POUR LA SAUCE

Porter de l'eau à ébullition dans une casserole, puis cuire les œufs jusqu'à ce qu'ils soient durs (10mn). Les rafraîchir ensuite, les écaler et séparer le jaune du blanc. Ecraser les jaunes d'œuf, les mélanger avec la moutarde et le vinaigre en ajoutant progressivement l'huile afin de réaliser une mayonnaise. Ajouter les câpres et les cornichons hachés, puis incorporer les herbes finement hachées. Concasser les blancs d'œufs et les ajouter au mélange précédent. Assaisonner et réserver.

3 - POUR LE DRESSAGE

Tailler la tête en grosses tranches et la napper généreusement de sauce. Ajouter un tour de moulin à poivre de quelques grains de fleur de sel

Bon appetit...



OUARTIERS. VOISINS



RÉUNION DE QUARTIER **DES HAYES**

Le haut de la route des Hayes a fait la fête des voisins le dimanche 1er juillet 2018. Une première organisée par Béatrice et Jean-Louis pour les habitants du 19 au 24.

Le soleil a été de la partie ; ce qui a permis de dresser la table en plein air où chacun a fait apprécier aux autres ses talents culinaires. Rien de mieux pour faire connaissance, participer, s'apprécier et forger cette amitié de proximité tellement importante dans la vie de quartier.

Mission réussie de l'aveu de tous!

Et merci à Bernard, notre maire d'avoir répondu présent à notre invitation.

PROMIS! À l'année prochaine avec encore plus de participants!

JL BOISSEAU

RÉUNION DE QUARTIER

ROUTE DES GRANGES

C'est dans un nouveau cadre idyllique que nous avons réalisé notre septième fête des voisins. Sous les ramures nous avons dégusté l'apéritif et sa ribambelle de spécialités gustatives. Puis place au délicieux jambon à l'os agrémenté de lentilles du Berry et enfin le chariot de desserts. Gargantua n'est pas loin Bacchus non plus. Vivement la prochaine!



FÊTE DES VOISINS LA CLÉMENCERIE **BEAUSOLEIL** LES MAUGÈRES



Le vendredi 22 juin 2018, les voisins et voisines de la Clémencerie, Beausoleil et les Maugères se sont réunis pour une soirée très conviviale avec un super beau temps.

Le but était de faire connaissance avec les nouveaux habitants. 46 personnes se sont donc retrouvées – ou trouvées – pour un apéritif autour d'une grande table très garnie. Au milieu d'un joyeux brouhaha, chacun a pu se trouver une place autour des tables installées sous le hangar, ou dehors.

Le repas s'est prolongé tard avec beaucoup de joie, de chaleur. Depuis 2006 que dure cette joyeuse aventure, nous avons beaucoup de fidèles et quelques nouveaux...

Nous remercions Annie et Patrick MAHOUDEAU qui ont mis leur local à disposition.

Merci à vous tous de votre présence et à l'année prochaine.



APÉRO DES VOISINS

MOUILLEPENSES

Ambiance toujours aussi festive lors de l'apéro des voisins au lotissement des Mouillepenses et du chemin de la garenne autour d'une paella et d'un fraisier. A refaire sans modération et toujours dans la bonne humeur.

HOMMAGE

HOMMAGE POSTHUME À

MADAME JACQUELINE SURAUD



Hommage posthume à madame Jacqueline SURAUD qui nous a quittés le 30 juin 2017.

Elle nait le 12 novembre 1924 à Paris 15ème. Son père, restaurateur rue Lecourbe, met son restaurant en gérance et choisit de faire des "saisons". La famille se déplace au gré des propositions... Une "saison" est notamment effectuée en Algérie avec la Cie Paquet. Son projet de partir en Égypte ne se réalise pas.

En 1928, suite au décès de sa mère, madame SURAUD est prise en charge par ses grands-mères en Normandie puis à St Julien de Chédon. Lorsque son père se remarie, elle repart vivre auprès de lui. La famille déménage tous les six mois au gré des contrats de son père, l'hiver dans les palaces de la Côte d'Azur : Nice, St Jean Cap Ferrat..., l'été en Normandie : Deauville... Chaque année, elle revient effectuer les vendanges chez ses grands- parents à St Julien de Chédon.

La sédentarisation de la famille sur la Côte d'Azur intervient en 1932. La scolarité de madame SURAUD, marquée par un apprentissage précoce de la lecture se déroule bien. A 15 ans, dès l'obtention de son diplôme de secrétaire sténodactylocomptable, elle commence à travailler dans un grand bureau d'assurance à Nice. Peu de temps avant la guerre, la crainte du régime italien provoque le rapatriement de la famille à St Julien.

En 1942, elle se marie puis donne naissance à ses deux fils et sa fille.

En septembre 1959, la famille s'installe à Faverolles au lieudit "Durdon", sur l'exploitation des époux Ferrand d'origine faverollaise et alsacienne. Ils cohabiteront ensemble quelques années.

Au-delà des travaux agricoles et viticoles, madame SURAUD (comme son mari) s'implique dans la vie de la commune.

HOMMAGE

PARTICIPATION À LA VIE DE LA COMMUNE :

Dès sa création en 1969, madame SURAUD est membre du bureau du comité des fêtes, elle en devient la secrétaire en1971 et ce, jusqu'en 1987.

A la coopérative de battage, elle occupe la fonction de secrétaire comptable de 1988 à 2016.

Avec madame Mercier, elle est à l'initiative de la création de la bibliothèque en 2009 et participe à son fonctionnement.

Le 22 janvier 2010, se fête son intronisation à l'Amicale St Vincent.

IMPLICATION LORS DE MANIFESTATIONS PARTICULIÈRES:

Lors de la fête du pain célébrée le 1er week-end du mois d'octobre, elle propose un jeu éducatif aux enfants. Ils doivent reconnaître les différentes céréales exposées et énoncer leur utilité culinaire.

A la fête du Touraine primeur, avec d'autres bénévoles, elle tient le stand des «Amis du vieux Montrichard», lieu d'information et de vente du bulletin.

Pour la célébration du bicentenaire de la Révolution, elle coécrit le scénario et les dialogues du spectacle en s'inspirant des textes historiques.

PASSION POUR L'HISTOIRE:

Les sources fondatrices de la passion de madame SURAUD pour l'histoire, citées ici, sont diverses mais non exhaustives.

Son itinérance géographique durant son enfance fut certainement source de découverte et de connaissance et, à ce titre, «initiatique «. Le voyage put aussi générer et animer son insatiable curiosité.

Son exploration de l'histoire ne fut-elle pas aussi une façon de s'approprier sa commune, sa région d'adoption particulièrement riche en monuments historiques ?

La possession et la découverte de documents anciens liés à l'exploitation viticole de Durdon ont aussi constitué pour elle un socle historique.

Sa passion de la lecture lui permit aussi de progresser dans sa quête de la connaissance de l'histoire.

Tout au long de sa vie elle fit œuvre de pédagogie pour partager sa passion de l'histoire notamment en famille auprès de ses enfants et ses petits-enfants. Très tôt, elle leur proposa notamment des visites de châteaux, de musées, d'expositions et des lectures.

IMPLICATION DANS L'ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX MONTRICHARD »:

En 1987, elle adhère à l'association dont elle sera secrétaire adjointe de 1999 à 2015 puis membre du bureau. Pendant toutes ces années, elle participe à l'élaboration du bulletin annuel ainsi qu'à la permanence accueil du mardi après-midi. Elle travaille au déchiffrage des textes anciens et à l'exploitation des archives de la commune de Montrichard apportées à l'association.

La découverte du trésor de Montrichard en2007, dans la maison où son père fit une partie de son apprentissage, fut pour elle une source de motivation supplémentaire pour enquêter dans les vieux documents. Elle écrira deux articles sur le sujet dans le bulletin de l'association.

LE BLASON DE FAVEROLLES:

Pendant plusieurs mois, madame SURAUD effectue des recherches aux archives, consulte des dictionnaires anciens et l'armorial d'Hozier pour retrouver les armes de la famille « de Faverolles «. Elle fait preuve d'esprit critique et de souci de la vérité.

En 1993, elle présente le résultat de ses recherches au spécialiste héraldique des communes qui apporte quelques modifications. Cette même année, le 9 décembre, le Conseil municipal adopte le blason de Faverolles. De couleur azur et or, il comporte une tige de trois gousses de fèves, deux étoiles et un croissant.

Le chevalier cité en référence de ce blason serait le seigneur Geoffroy Dreux, notamment déclaré propriétaire de la terre de Faverolles en 1213.

REGARDS SUR FAVEROLLES EN TOURAINE OU FAVEROLLES S/CHER

Après avoir coécrit avec son petit cousin Jean Borel « Autrefois... St Julien de Chédon », l'histoire de la commune de ses aïeuls, elle poursuit ses travaux de recherche et d'écriture. C'est en 2003 que le livre « Regard sur Faverolles en Touraine ou Faverolles sur Cher » est publié.

Très documenté, il retrace l'histoire connue de notre commune. Il est l'aboutissement

de nombreuses recherches et témoigne de la volonté de son auteure de nous laisser une trace de sa démarche d'investigation et de son travail. Il traduit ce qu'elle a appris et vécu. Madame SURAUD nous invite à nous replonger dans notre passé, dans l'histoire et l'évolution de Faverolles. Aux générations futures, elle délivre un message qu'elle voulait constructif pour l'avenir.



Remerciements à sa fille **LILIANE** et à **DANIÈLE GOBLET**



Entreprise de MAÇONNERIE



TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES RÉNOVATION - CARRELAGE ISOLATION

Romain BROCHERIOUX

Successeur Jean-Pierre Bicquemard

2 rue des Fauvettes «Les Lièvreries» 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER

Tél./Fax: 02 54 32 09 44 - Port. 07 89 60 86 70

romain.brocherioux@gmail.com

teos LA VILLE VOUS SOURIT 18 rue de la Liodère 37300 JOUÉ-LÉS-TOURS - Tél 02 47 67 80 25 🗸 🛶 😅





Didier DEVAUD

06 76 02 00 51

didierdevaud.41@orange.fr

GRE AOIRE

22 Rue des Alouettes - 41400 PONTLEVOY TAL 02 54 71 26 82 - Fax. 02 54 71 31 35



Ouverture

De 8h30 à 19h30

Ouvert le dimanche matin De 9h à 12h30

3 rond point Montparnasse 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER Tél : 02 54 32 02 05











Le plein de fraîcheur et d'économies

QUINCAILLERIE OUTILLAGE - GAZ

CUVIER - JAVELIER

41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle Produits Métallurgiques - Air liquide

MENUISERIE - EBENISTERIE **ESCALIERS - AGENCEMENT**



EURL. FERRAND J.C1

Z.A. 35, clos des Raimbaudières 41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER Tél: 02.54.32.34.92 Fax: 02.54.32.64.73 Email: jcl.ferrand910@orange.fr

Gérant Florent LEROY

ENTREPRISE ARTISANALE DE MENUISERII

CUISINE, ESCALIER, RESTAURATION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, PARQUETS MENUISERIES ISOLANTES BOIS ET PVC



Z.A. - 10 Clos des Raimbaudières 41400 St Georges sur Cher Tél./Fax: 02 54 32 69 95

RCS Blois 493 353 197 00012

Domaine de la Chapelle

Chambres D'Hôtes et Gîte Rural

Phillip et Rebecca Sacker Domaine de la Chapelle

1 route des Maugeres 41400 Faverolles sur Cher +33(0) 2 54 32 58 48

www.domaine-de-la-chapelle.com domaine.de.la.chapelle@gmail.com





ROUTE

Travaux routiers

Matériaux enrobés

Travaux publics et particuliers

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE - Rue de la Cendresie 41140 NOYERS SUR CHER - Tél. 02 54 75 03 81 - Fax 02 54 75 23 80





L'ASSOCIATION

"1, 2, 3, BOUGE"

Une année riche vient de se terminer, que déjà une nouvelle commence, pleine de promesses :

Nombreux événements et sorties effectués de décembre 2017 à octobre 2018!

Décembre 2017 fut clôturé par un spectacle animé, avec Sophie et son « raconte tapis », Justine et son intermède musical, sans parler de la venue du Père Noel chargé de cadeaux et de chocolats.

2018, quant à elle, a permis aux bambins que nous accueillons de découvrir diverses activités : jeux et pique-nique au city parc de Faverolles, lecture à la bibliothèque (nos remerciements particuliers à Yvette pour sa disponibilité), chasse aux œufs, sorties diverses, à l'Aquarium de Touraine, au Sentier Pieds nus, à la ferme de Michel,...ainsi qu' au Centre de Secours de Montrichard où nous avons été reçus avec beaucoup d'attention par Kilian, Tristan, et bien sûr l'adjudant-chef Patrick Lifante notamment, que nous remercions encore pour le temps qu'ils nous ont consacré ainsi que leur bonne humeur et leur bienveillance envers les enfants!

Notre association tient également à remercier la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et la subvention qu'elle nous a attribuée encore une fois.

2019 sera dans la continuité de l'année écoulée, avec toujours pour objectif le bien-être des enfants et l'ouverture vers de nouvelles découvertes....

Bonne année à tous!

La Présidente CLAVEAU FLORENCE, ainsi que toutes les adhérentes d'« 1, 2, 3 Bouge ».





TRAVAUX 2018

CHEMIN PIÉTONS

« RUE DE L'EGLISE »

Désormais, nous pourrons rejoindre le « Bout du Pont et Montrichard » en toute sécurité grâce au dernier tronçon du « Chemin Piétons » qui a été terminé en fin d'année.

C'était en 2011 que nous avions réalisé de « la Testuère à Montparnasse » plus d'un kilomètre de chemin pour échapper à la RD 764, cette année après plusieurs projets, nous avons fini par choisir celui qui resterait sur le domaine public.

Les travaux commencèrent fin août avec la pose de bastaings en chêne pour retenir le talus, des gabions avec bacs à fleurs incorporés posés pour casser le mur en bois et 24 bornes électriques illuminent ce beau chantier. Nous avons profité de cette opération pour goudronner et résiner les trottoirs jusqu'aux logements du Presbytère.





Merci à Henri-Pierre GIRARDOT de nous avoir cédé une bande de terrain derrière son mur, à M. et Mme BLANCHE et à Madame Elisabeth AUGÉ de nous avoir permis de couper quelques arbres en limite de propriété.

LE COÛT DE CETTE OPÉRATION

Lot n° 1 – génie civil 164 025 € HT ▶ Lot n° 2 – éclairage public 23 090 € HT

Nous avons obtenu des subventions et aide

Amendes de Police 8 000 € ▶ DETR (Etat) 37 423 € conseil Départemental 76 202 € 121 625 €

AMÉNAGEMENT

« CARREFOUR DE LA TESTUÈRE »

Après plusieurs mois d'attente, nous avons signé le mercredi 25 juillet l'acquisition de la propriété « LARDI », les travaux de démolition commencèrent aussitôt, ce qui a permis d'améliorer la visibilité à la sortie des différentes routes.

Enedis et les Télécoms prenaient en charge la suppression des poteaux et le raccordement au pavillon « Route de Loches », il restait à notre charge la tranchée et le nouvel aménagement (clôture, gazon).

La réhabilitation du pavillon en vue de la location sera réalisée au cours de cette année.











ENTREPRISE LANDRÉ

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS Terrassement - Aménagement d'étangs

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Gièvres - Pouillé Chantiers d'extraction :

Chantiers d'extraction : Gièvres

Siège Social: 41320 St-Julien-sur-Cher Tél. 02 54 96 44 49 - Fax 02 54 96 84 71















SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rue des Fauvettes - BP 30056 **41400 MONTRICHARD CEDEX** Tél: 02.54.32.07.83 Fax: 02.54.32.11.17

Email: SIAEP-MBSJF@wanadoo.fr

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard-Bourré-Chissay en Touraine-Faverolles sur Cher-St Julien de Chédon, une partie de la commune de Monthou sur Cher « Route des Vaublins », et assure également la desserte des parties hautes de la commune de St Georges sur Cher.

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE

- ▶ Réalisation de l'étude de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable
- ▶ Renouvellement du réseau d'eau potable « Route de Blois » à Montrichard
- ▶ Réfection de 50 branchements en plomb sur l'ensemble des communes du Syndicat
- ▶ Travaux « cœur de ville » à Montrichard
- ▶ Changement des compteurs d'eau potable vétustes

PRÉVISIONS 2019

- ▶ Réfection de branchements en plomb
- ▶ Pose de compteurs avec module radio
- ▶ Réhabilitation du forage « Le Pré Bournais » à St Julien de Chédon
- ▶ Travaux « cœur de ville » à Montrichard

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale
- Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné
- N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.

HORAIRES

Le secrétariat est assuré par Mme GODEAU Barbara du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30 (fermé le mercredi).

Les services techniques sont assurés par Mrs **FOUILLET Damien - PINON Pierre - CHERTEMPS Xavier** et VIEULLE Steven, du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

POUR TOUTE URGENCE ET INTERVENTION SUR LE RÉSEAU, le service est assuré 24h/24, Dimanches et Jours fériés 02.54.32.07.83



▶ IL EST RAPPELÉ AUX ABONNÉS QUE TOUTES FACILITÉS DOIVENT ETRE ACCORDÉES AUXS AGENTS DU SERVICE DES EAUX POUR LA RELEVE DU COMPTEUR.

En cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné. Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.

Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage.

COMPOSITION DU SYNDICAT

Président : M. VALADE Jean-Michel 1er Vice Président : M. DUMONT-DAYOT Michel 2ème Vice Président : M. GAUTHIER Laurent





Optic Montparnasse



Vos opticiens Franck BENAITIER

Franck BENAITIER Charlène BEGUIN

3 rond point montparnasse 41400 Faverolles sur cher 02.54.93.08.38

opticmontparnasse2@orange.fr





TABAC - LOTO - PRESSE - PMU

Centre Commercial Montparnasse Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares

Du mardi au samedi 7h30/12h30 et 14h30/19h • Le dimanche 9h/12h Centre commercial Carrefour Faverolles sur Cher 09 79 54 58 19











SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ENLEVEMENT ET D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VAL DE CHER



CHANGEMENT DE BACS

- ▶ Votre bac est cassé ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, en donnant le numéro situé sous le code barre.
- ▶ Votre bac a été volé ? Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.
- ▶ La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.

LES ORDURES MENAGÈRES

Elles sont collectées dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- ▶ Sortez votre poubelle la veille de la collecte ; si celle-ci tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.
- Le contenu du bac n'est jamais retrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. Pensez-y! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

ENLÈVEMENT À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Un service gratuit de proximité proposé par le syndicat

- du 1er mars au 30 avril,
- ▶ du 1^{er} octobre au 30 novembre.

La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an. Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m3 / passage. Les objets encombrants collectés sont emportés en déchèterie.

Ils seront recyclés ou détruits.

LES DEPOTS SAUVAGES

Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points...

Les agents de votre commune ou ceux du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.

Pour mémoire, les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

> Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.

SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions.

Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher. Une carte d'accès pourra vous être délivrée.

LES DÉCHÈTERIES: BILLY - CONTRES - MONTRICHARD VAL DE CHER - NOYERS SUR CHER

HORAIRES D'HIVER (du 1er octobre au 31 mars)

Lundi	10h – 12h	14h – 17h
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h
Jeudi	fermé	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 12h	14h – 17h

Fermé les Dimanches et jours fériés

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi	9h30 – 12h	14h – 17h
Mardi	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermé	14h – 18h
Vendredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	9h30 – 12h	14h – 18h

Fermé les Dimanches et jours fériés

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME ET DE BONNES PRATIQUES ...

- ▶ Respectez l'agent d'accueil et son travail : il est à votre service pour vous guider dans le dépôt de vos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- ▶ Ne vous servez pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut vous mettre en grand danger.
- ▶ En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de vos déchets, renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.



S.I.A.A.M. 1 Rue des Fauvettes 41 400 MONTRICHARD Val de Cher

LES INFOS 2018

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) a été créé le 1er janvier 2004.

Celui-ci regroupe 6 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées parmi leurs membres, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune.

Depuis sa création, il a pour compétence le transport et le traitement des effluents. Le S.I.A.A.M a modifié ses statuts en y ajoutant le contrôle des eaux parasites, ainsi que le contrôle des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique du Syndicat, habilité.

Le SIAAM gère également **l'entretien des postes de refoulement existants** sur les communes membres, ainsi que la station d'épuration qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, toutes les communes adhérentes au Syndicat ont transféré la compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM. Aussi, pour les communes de CHISSAY en TOURAINE et MONTHOU/CHER, la facturation de la redevance assainissement est désormais établie par le Syndicat. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la facturation de la redevance assainissement pour la commune de PONTLEVOY est dorénavant effectuée par le SIAAM.

Egalement, le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de ST GEORGES/CHER ainsi que les 9 postes de refoulement depuis le 1er janvier 2011 ainsi que les 3 postes de refoulement de VALLIÈRES les GRANDES depuis le 1er avril 2015.

En 2017, la station d'épuration du SIAAM (22 500 E/H) a traité 1 380 $\,$ m³ d'effluents journaliers qui ont produit 211 tonnes de boues, équivalent à 10 400 E/H (équivalent habitants).

RACCORDEMENT AU RÉSEAU

D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement à l'assainissement collectif sans l'autorisation préalable du SIAAM. Une demande d'autorisation doit être faite auprès du service administratif et le raccordement ne pourra avoir lieu sans ce document signé par le président du syndicat et le maire de la commune concernée par ces travaux. Depuis le 1er janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure les travaux de mise en place de la boîte de branchement qui seront à la charge de l'abonné. Les coûts applicables au sein du périmètre du SIAAM seront déterminés par délibération du Comité Syndical. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM se réserve le droit de faire vérifier par un agent du Syndicat, que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public.

Une campagne de contrôle des 4 500 logements présents sur le périmètre du SIAAM, tant sur les raccordements des habitations au réseau d'assainissement collectif qu'au réseau d'eaux pluviales, a été engagée au mois d'août 2013. Si des dysfonctionnements ont été constatés, un courrier sera adressé aux propriétaires qui se devront d'y remédier à leurs frais. Les travaux engagés peuvent faire l'objet d'une aide financière allouée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dès que le montant de l'opération est égal ou supérieure à 300 € TTC. Afin d'élaborer un dossier, prendre contact avec notre syndicat. à l'issue des travaux, contacter le SIAAM afin qu'un nouveau contrôle soit effectué. Dans le cadre d'une vente immobilière ou en fonds de commerce, les contrôles sont désormais payants, le tarif a été fixé à 180 € net. Egalement, si une contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 90 € net. Les constats seront édités ultérieurement auxdits contrôles et seront remis, sur demande, aux propriétaires, agences immobilières ou études notariales.

PROTECTION CONTRE LE REFLUX

DES EAUX USÉES

Le règlement sanitaire départemental de Loir & Cher prévoyant particulièrement à l'article 44 que : « En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sols et cours lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau jusqu'à celui de la voie publique desservie, les canalisations d'immeubles en communication avec les égouts et notamment leurs joints sont établis de manière à résister à la pression correspondante. De même, tous regards situés sur des canalisations à un niveau inférieur à celui de la voie vers laquelle se fait l'évacuation doivent être normalement obturés par un tampon étanche résistant à ladite pression. Lorsque des appareils d'utilisation sont installés à un niveau tel que leur orifice d'évacuation se trouve situé au-dessous de

ce niveau critique, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci. »

Aussi, il est obligatoire d'installer un clapet anti-retour si le logement est concerné par la situation décrite ci-dessus. Ce dispositif de sécurité prémunit contre les refoulements des réseaux.

LES TRAVAUX

En 2018, des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés aux lieux-dits

Les Places à Chissay en Touraine, Les Marnières à Faverolles/ Cher ainsi que Rue des Anguilleuses à Pontlevoy.

Notre syndicat réhabilite également le réseau d'assainissement collectif du centre-ville de Montrichard Val de Cher.

Des réfections de regards d'assainissement collectif ont été exécutées sur l'ensemble des communes du SIAAM. Le poste de refoulement sis Rue du Coutant à Pontlevoy a été amélioré afin d'optimiser son fonctionnement.

Le SIAAM a remplacé les 2 bennes à boues nécessaires à leur transport.

MATIÈRES DE VIDANGE

En 2017, 159 m³ de matières de vidange ont été dépotés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

PRÉSIDENT: MR GIRAULT BERNARD

(Maire de Faverolles sur Cher)

VICE-PRÉSIDENT: MR DUMONT-DAYOT MICHEL

(Maire-Adjoint de Montrichard-Val de Cher)

LE PERSONNEL

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES:

M. Franck VERNON

 Contact / Interventions Techniques / Jours Ouvrables:

Port.: 06.42.10.54.65

LUNDI AU JEUDI: 8H - 12H ET 13H30 - 17H

LE VENDREDI: 8H - 12H

Contact / Secrétariat :

Tél.: 02.54.32.61.58 Fax: 02.54.32.65.29

Email: siaam@wanadoo.fr

LUNDI AU VENDREDI: 8H30 - 12H ET 13H30 - 17H

LA TARIFICATION

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018:

▶ 32,00 € Net abonnement annuel

1,85 €/m³ Net redevance assainissement collectif

> 0,18 €/m³ Net redevance modernisation réseau de collecte (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)

▶ Forfait de 30 m³/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

Ces tarifs sont applicables à toutes les factures établies à compter du 1er juillet 2018, quelque soit la période de consommation.

Sur demande de la part du redevable, auprès du SIAAM, il est possible d'effectuer le règlement de vos factures par prélèvement automatique. Ce mode de paiement, qui n'est pas une mensualisation, est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment.

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Du Lundi 8h au Vendredi 12h:

- Tarif Horaire = 90,00 € Net
- Nettoyage de Siphon = 30,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 1,00 € Net / Mètre
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 2,00 € Net / Mètre

Du Vendredi 12h au Lundi 8h et les jours fériés :

Contacter le 02.47.57.06.11

Ets ORIAD Centre Ouest ASSAINISSEMENT 37/41 - 37400 AMBOISE

VAL DE CHER CONTROIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VAL DE CHER **CONTROIS**

L'année 2018 a été une année de transition pour la Communauté de communes Val de Cher Controis avec de nombreux projets qui ont été initiés dans ses nombreux domaines de compétences.

Retour sur les quelques actions emblématiques de l'année 2018 et aperçu des projets 2019.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> ZI DES BARRELIERS À CONTRES

• Bâtiment d'activités communautaire

Un 4^{ème} bâtiment d'activités communautaire a été inauguré à Contres pour y accueillir le garage Renault, actuellement trop à l'étroit en centre-ville, Newelec, entreprise d'électricité générale, Newdis, fournisseur de pièces automobiles pour professionnels, Atelier Classique et Racing, restaurateur de voitures anciennes et enfin un centre de contrôle technique.



Max Vauché

Le chocolatier, dont la réputation n'est plus à faire pose ses valises en Val de Cher Controis pour poursuivre le développement de son activité. Face à la biscuiterie Saint-Michel à Contres, l'artisan chocolatier va construire une usine de production ainsi qu'un magasin de vente pour une ouverture début 2020.

• HPP Nutrition

Spécialisée dans une technique de conservation innovante, plus respectueuse des aliments, la société HPP s'installe au cœur de l'agroparc de Contres pour ouvrir en décembre prochain. Les responsables de l'entreprise sont ravis de la rapidité avec laquelle leur projet a pu se monter grâce à l'accompagnement de la Communauté de communes et de la CCI 41.

Voie nouvelle

Une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle des Barreliers à Contres vient d'être aménagée. Elle permettra d'avoir un accès direct et sécurisé à la zone en arrivant de la route de Cheverny.

• Des formations au cœur du pôle agro

L'IFRIA (Institut de Formation Régional des Industries Agroalimentaires) Centre Val de Loire, installé dans un local de la Communauté de communes au cœur du pôle agroalimentaire propose depuis le 17 septembre 2018 une session de formation Agroform d'un an en alternance pour former des conducteurs de ligne spécialisés en agroalimentaire, notamment pour les entreprises St-Michel et Poulain. Ce mois-ci, une seconde formation « acquisition des gestes professionnels de l'agroalimentaire » sera dispensée.

> ZA LE CLOS DES RAIMBAUDIÈRES À SAINT-GEORGES-SUR-CHER



La zone d'activités du clos des Raimbaudières à Saint-Georgessur-Cher va s'agrandir de 7 hectares le long de la RD 976. La livraison des terrains viabilisés est prévue au printemps 2019. Dix terrains sont d'ores et déjà réservés pour y implanter des activités principalement artisanales.

▶ PARC VAL DE CHER CONTROIS À SELLES-SUR-CHER

Un bâtiment d'activités a été racheté par la Communauté de communes à Selles-sur-Cher pour permettre l'installation d'une salle de sport et d'un fenêtrier. 200 m² supplémentaires sont encore disponibles pour une activité commerciale ou artisanale.



> ZA VAU DE CHAUME À SAINT-AIGNAN

Un nouveau village d'entreprises a vu le jour sur la zone d'activités Vau de Chaume de la Communauté de communes à Saint-Aignan fin 2018. Le bâtiment destiné à accueillir trois entreprises est déjà très prisé avec l'installation d'un motoriste.

VAL DE CHER CONTROIS



EMPLOI

Les Maisons de l'emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont organisé un forum de l'emploi multisectoriel le 7 juin 2018 à Montrichard Val de Cher. Les demandeurs d'emploi ont pu y rencontrer les entreprises des secteurs d'activités qui ont régulièrement besoin de main d'œuvre sur le territoire : industrie, grande distribution, BTP, agroalimentaire, agriculture, services à la personne, entreprises d'insertion, ...

Pour maintenir des services de proximité pour les habitants, les maisons de l'emploi et leurs partenaires continuent à proposer des permanences dans les principales communes du territoire. La 8^{ème} édition de l'opération jobs d'été se déroulera à la salle des fêtes de Selles-sur-Cher le vendredi 1er mars 2019.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ayant été engagés avant la fusion des Communautés de communes, deux PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. La concertation est en cours pour aboutir à des documents d'urbanisme finalisés fin 2019 / début 2020.

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

SANTÉ

La Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine en Roumanie pour les inciter à s'installer sur le territoire à la fin de leurs études.

ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes poursuit la gestion de l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.

La gestion des déchets ménagers est une compétence communautaire déléguée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

TOURISME

Les bureaux touristiques de Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher forment un unique office de tourisme depuis début 2018. Les outils sont en cours d'harmonisation pour développer une stratégie de développement touristique pertinente et efficace.

La réforme de la taxe de séjour est en cours d'application, une plateforme dédiée a été mise en place pour permettre aux hébergeurs de déclarer et payer en ligne la taxe de séjour.

CULTURE

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérente sur le territoire. Plusieurs manifestations au cours de l'année permettent de découvrir le travail des élèves (fête de la musique, auditions, ...).

La Communauté de communes encourage les projets culturels seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire). Le développement des actions culturelles en lien avec les jeunes est un axe fort de développement culturel pour l'année 2019.

SPORT

Un nouveau gymnase communautaire a vu le jour en 2018 à Montrichard Val de Cher. Il permet l'accueil du public scolaire et des associations sportives.

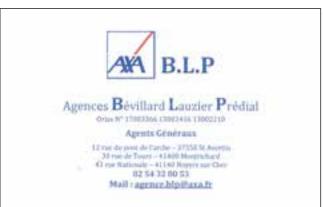
ENFANCE JEUNESSE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, de nouvelles structures d'accueil d'enfants et de jeunes ont rejoint la Communauté de communes Val de Cher Controis suite à la fusion avec l'ancien territoire du Cher à la Loire : accueils de loisirs de Saint-Georges-sur-Cher et de Vallières-les-Grandes, multi-accueil (Maison des lutins), accueil de loisirs et accueil jeunes de Montrichard Val de Cher. Un nouveau local pour l'accueil des adolescents a ouvert ses portes à Fougères-sur-Bièvre aux vacances de février 2018. Les anciens locaux de la Communauté de communes du Cher à la Loire (38 rue des Bois à Montrichard) vont être réaménagés pour y créer un multi-accueil et un RAM (Relais Assistants Maternels) qui ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019. Dans l'attente, le RAM itinérant a déménagé à Bourré, Place Lucien Gigaud (Aile du bâtiment de l'école primaire).

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis. RDV sur www.val2c.fr













POMPES FUNÈBRES MARBRERIE CHAMBRE FUNÉRAIRE

FORGET

MONTRICHARD

12 avenue de la Gare 41400 MONTRICHARD Tél. 02 54 32 29 77 Fax 02 54 32 38 56

pompes-funebres-forget@orange.fr

BLERE

1 rue des Regains 37150 BLERE Tél. 02 47 23 00 33 Fax 02 47 23 88 20

forget-pompes-funebres@orange.fr

- Organisations complètes d'obsèques
 - Monuments, caveaux
 - Contrats d'obsèques
 - Fleurs artificielles



ASSOCIATION

ASSOCIATION FRANCO MALGACHE

MIZARA

L'association franco-malgache Mizara (partage en malgache) a fixé son siège à Faverolles sur cher en 2012.

Cette association vient en aide par le soutien direct aux malgaches les plus démunis, par le soutien direct à des institutions de santé ou éducatives (par financement ou prise en compte d'écolages spécifiques), telles que :

- Le dispensaire de Marillac par la fourniture de médicaments, de lunettes triées et vérifiées par une opticienne de notre région.
- Le centre de nutrition St Vincent de Fort Dauphin par la fourniture de layettes réalisées par un collectif de femmes de la région de Carcassonne.
- Le secteur éducatif avec l'école des chiffonniers « Ecole Vincentienne » de Marillac F/D. 1300 élèves nourris à midi, Institut Nicolas Bare Tuléar 2400 élèves, la Sevema à Ambanja 2200 élèves.
- Par des actions directes avec le concours de bénévoles malgaches venus nous rejoindre dans cette démarche : Cantine Masina Maria à Tananarive. Alphabétisation au centre pénitentiaire de Fort-Dauphin. Jardins partagés (5) dont 3 en région de Fort Dauphin. Briquettes végétalisées (essais en cours) en remplacement du charbon de bois, cause de déforestation.

Toutes actions menées dans la région de Fort-Dauphin bénéficiant de la reconnaissance et du soutien de la Mairie dans le cadre d'une convention signée fin 2017.



CONSULTER LE SITE : www.association-mizara.com

CONTACTER NOUS:

Mizara 21 rue du Cher **41 400 FAVEROLLES SUR CHER**







LE COMITÉ DES FÊTES

REVUE DES MANIFESTATIONS

DE 2018

LOTO 6 MAI 2018:

Organisé dans la salle du temps libre. Le soleil étant de la partie, la salle n'était pas pleine mais le résultat était positif.

19 AOÛT 2018 : FÊTE DU BATTAGE ET VIDE GRENIER.

Cette année nous avons renouvelé avec la batteuse à l'ancienne. Etaient présents, le stand d'exposition de farine moulue, tamisée et vendue aux badauds et « Flairs et crocs » qui nous ont animé l'après-midi avec leurs démonstrations avec 12 chiens. Nous remercions le club canin « Flairs et crocs » pour le gardiennage. Pas de bousculade pour placer les exposants cette année, cela s'est passé dans la bonne humeur. Nous remercions les 2 personnes qui ont exposé (motoculteurs et voitures). Tous les stands ont été en ébullition tout au long de la journée et les bénévoles n'ont pas chômé. La journée a été clôturée par une retraite aux flambeaux qui a été offerte aux enfants avant le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité. Le comité des fêtes retrouve une nouvelle jeunesse grâce à la participation de jeunes bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune.



LOTO DU 4 NOVEMBRE 2018.

Organisé dans la salle du temps libre. Avec la participation massive des commerçants de FAVEROLLES SUR CHER et MONTRICHARD.

Au loto de novembre 2016, du fait d'une affluence massive, nous avons dû refuser du monde.

A compter, de novembre 2017, nous faisons sur réservation.

Lots : bons d'achats de 300€, 200€ et 100€ ainsi que de nombreux autres lots (filets garnis...)



Distribution des colis le matin et goûter à partir de 15h pour les personnes âgées animé par Alain FEUILLET.

Le Comité des Fêtes participe financièrement pour 1/3, la Mairie également et Carrefour Market le dernier tiers.

Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.

Les bénéfices des manifestations sont reversés à la coopérative scolaire, la mucoviscidose, le téléthon ainsi que le goûter des anciens.

Les 18 et 19 mai 2019, à l'occasion des 50 ans du comité des fêtes, sera organisé le rassemblement des Faverolles de France. A cette occasion, le comité des fêtes s'associe à la municipalité pour l'organisation.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.



LES SERVICES DE LA MAIRIE



LA MAIRIE

À VOTRE SERVICE

INFOS PRATIOUES

Tél.: 02 54 32 04 01 - Fax: 02 54 32 25 62

Email: faverolles41@gmail.com

Site officiel de la mairie : www.faverollessurcher.fr

Adjoint Administratif: Valérie GABILLET Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

TARIFS DIVERS

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fixés à compter du 1er janvier 2019, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

▶ Concession trentenaire: 160 €.

▶ Concession cinquantenaire : 200 €.

À compter du 1er janvier 2018 les droits de superposition lors de chaque inhumation dans tout terrain concédé qu'il existe ou non un caveau sont de 100 €

Horaires d'ouverture de la mairie

- FERMETURE LE MERCREDI
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 17h30 sans interruption
- et le samedi de 9h00 à 12h00

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies à compter du 1er janvier 2019, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à compter du 1er janvier

Les frais de travaux, suite à la reprise d'un emplacement précédemment occupé, seront à la charge du nouvel acquéreur.

▶ Concession Columbarium : 1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 2 urnes cinéraires.

LOCATIONS MTL

Fixés à compter du 1^{er} janvier 2019, les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre selon le tableau fixé ci-dessous :

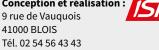
	Commune	Hors-Commune		
	Commune	Hors-Commune		
LOCATION GRANDE SALLE				
Particuliers	250€	360€		
Associations	GRATUIT	150€		
LOCATION GRANDE SALLE WEEK-END				
	300€	450 €		
LOCATION PETITE SALLE				
Particuliers (jour- née ou week-end)	50 €	100€		
Associations	GRATUIT	70€		
LOCATION CUISINE (sans vaisselle)				
	70€	100€		
VIN D'HONNEUR				
Grande salle	60€	120€		
Petite salle (30 participants maximum)	40 €	70€		



Nous nous tenons à votre disposition

Directeur de la publication : Bernard GIRAULT Responsable de la Publication : Olivier RACAULT Rédaction du Bulletin : La Commission Communale

Conception et réalisation : 9 rue de Vauquois



contact@isf-imprimerie.fr www.isf-imprimerie.fr

HOMMAGEÀ

MAURICETTE LUCAS «L'ARTISTE»

C'est en 1988 que Mauricette qui vient d'être à la retraite, décide Chefs d'œuvre qui vont de venir habiter définitivement avec Raymond, son mari, la rester dans les mémoires maison en bois qu'ils ont construite quelques années auparavant des pour y passer leurs vacances dans le hameau de « la Pochetterie » comptant pas son temps, où habitent ses parents et beaux-parents.

Dynamique et active, Mauricette veut faire profiter les costumière et actrice associations communales de son ancien métier de première aux « Drôles de Faverolles », Amicale « Saint-Vincent » où elle a main dans la haute-couture et ça tombe bien, c'est la préparation d'ailleurs été intronisée, Loisirs d'Automne et à la Bibliothèque des fêtes du bicentenaire à Faverolles. Elle se lance avec toute dont elle est adhérente dès les premières heures. l'équipe dans la confection des costumes. C'est une grande fête pleinement réussie.

L'année suivante, elle prend la place de secrétaire au « Comité et elle confectionne des habits royaux. des Fêtes », poste qu'elle a assuré jusqu'en 1995 où elle devient

Faverollais. elle participe à toutes les activités de la commune,

Son travail et ses connaissances lui font connaître des acteurs qui jouent dans des châteaux, notamment « Chaumont » et « Talcy »



